

Légende de la carte présentée en page précédente



Fig. 104 Carte de synthèse des enjeux paysagers et liés au cadre de vie
(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



1.4 LE CONTEXTE EOLIEN DU PROJET

On recense 9 parcs et projets éoliens dans l’aire d’étude, et 5 dans sa proche périphérie. 4 parcs éoliens sont en exploitation, 2 autorisés et 8 en cours d’instruction (avec avis de l’autorité environnementale). Ils sont cartographiés en page suivante.

Le projet « La Brie des Etangs » est situé en limite de l’aire d’étude immédiate. Les parcs en exploitation « La Brie Champenoise » et « Les Châtaigniers » sont localisés dans l’aire d’étude rapprochée, ainsi que le projet autorisé « La Butte de Soigny ».

Ces différents parcs et projets représentent un enjeu dans le cadre de développement du projet éolien de Fromentières. Cet enjeu est lié à la cohérence souhaitable, dans les paysages, des différentes implantations. Elle est également liée aux risques d’effets de saturation visuelle, ou d’encerclement, qui pourraient être engendrés par la perception cumulée des différents parcs éoliens.

LES PARCS ET PROJETS ÉOLIENS					
source : DREAL Grand Est, DREAL Île-de-France et DREAL Hauts-de-France					
Nom	Statut	Nombre d'éoliennes	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km)	Mandataire
La Brie des Etangs	en cours d'instruction	8	immédiate et rapprochée	1.5	SEPE de la Brie des Etangs
La Butte de Soigny	autorisé	7	rapprochée	6.1	Ostwind
La Brie Champenoise	construit	10	rapprochée	6.2	Eole Brie Champenoise
Les Châtaigniers	construit	7	rapprochée	6.4	La Compagnie du Vent
Morsains	en cours d'instruction	4	éloignée	11.8	Valorem
Champguyon	en cours d'instruction	6	éloignée	13.7	SEPE des Griottes
L'Épine-aux-Bois	construit	9	éloignée	14.7	Wolkswind
Bannes	en cours d'instruction	8	éloignée	17.6	SAS Energie des Pidances
Nozet	en cours d'instruction	6	éloignée (partiellement)	19.4	SARL Eoliennes de Nozet
La Grande Plaine	en cours d'instruction	9	hors aire d'étude	19.8	Ferme éolienne de la Grande Plaine
Fère-Champenoise	en cours d'instruction	4	hors aire d'étude	20.6	Green Energy
Pierre-Morains	en cours d'instruction	9	hors aire d'étude	22.0	WKN France
Corroy-Euvy-Fère-Champenoise	construit	18	hors aire d'étude	25.1	Valorem
Sud Marne	autorisé	30	hors aire d'étude	26.1	Ailenergie

Fig. 105 Tableau : les parcs et projets éoliens

Contexte éolien

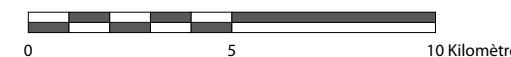
-  Eolienne d'un parc éolien construit
-  Eolienne d'un projet autorisé
-  Eolienne d'un projet en cours d'instruction (avec avis de l'autorité environnementale)

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude immédiate (AEI)
-  Aire d'étude rapprochée (AER)
-  Aire d'étude éloignée (AEE)



Fig. 106 Carte des parcs et projets éoliens

(fond de carte : IGN - OpenStreetMap / source parcs éoliens : DREAL Grand Est, DREAL Île-de-France et DREAL Hauts-de-France)



2. PERCEPTIONS DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE ET ÉVALUATION DES SENSIBILITÉS

Ce chapitre présente les analyses de la perception de la Zone d'implantation potentielle (ZIP), où seront positionnées les éoliennes du projet. Considérée dans un premier temps à l'échelle de l'ensemble de l'aire d'étude, cette perception est ensuite envisagée depuis les secteurs à enjeu recensés dans le premier chapitre de l'étude, afin d'évaluer leur niveau de sensibilité au projet.

Rappelons ici que c'est la perception de la ZIP qui est évaluée dans le chapitre 2, et non celles des éoliennes du projet, dont le positionnement précis n'est pas encore déterminé à ce stade de l'étude. L'aire de perception théorique de la ZIP est susceptible d'être plus étendue que celle des éoliennes du projet, qui n'occuperont au final qu'une partie de ce périmètre. La perception du projet lui-même est analysée dans le chapitre 4 de l'étude.

L'analyse de la perception de la ZIP est particulièrement nécessaire, à l'amont du positionnement précis des éoliennes du projet : elle doit autant que possible permettre d'éviter ou de réduire les impacts du projet sur les sites porteurs d'enjeux paysagers, patrimoniaux ou liés au cadre de vie.

LES OUTILS MOBILISÉS

L'analyse de la perception de la ZIP s'appuie sur différents outils :

- Une cartographie calculée par ordinateur, qui détermine l'aire de perception théorique de la ZIP, celle-ci étant envisagée comme un volume virtuel haut de 200 m (hauteur maximale envisagée pour les éoliennes par le porteur du projet), et dont la base correspond à la surface de la ZIP.
- Des analyses de terrain, particulièrement importantes dans l'évaluation du niveau des sensibilités. Elles permettent de préciser les conditions de perceptions depuis les paysages à enjeu, les abords des monuments historiques (et les situations de covisibilité avec ces derniers), les sites classés ou inscrits, les villages et hameaux proches de la Zone d'implantation potentielle, les routes, etc.
- Des photographies depuis des points de vue à enjeu, sur lesquelles la position de la ZIP a été estimée, dans des vues à hauteur d'homme.
- Des coupes, réalisées afin d'évaluer la visibilité de la ZIP depuis certains sites à enjeu.

L'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SENSIBILITÉ DES ÉLÉMENTS REPRÉSENTANT UN ENJEU

Les éléments de l'aire d'étude qui représentent un enjeu ont été recensés dans le premier chapitre de l'étude, et leur niveau d'enjeu a été précisé. Pour mémoire, l'appréciation des enjeux est indépendante du projet.

Dans le présent chapitre, c'est le niveau de sensibilité au projet de ces éléments à enjeu qui est évalué. La sensibilité exprime le risque que l'on a de perdre tout ou partie de la valeur d'un élément à enjeu, du fait de la réalisation du projet.

Dans l'étude, le niveau de sensibilité est hiérarchisé sur 7 niveaux : fort, moyen-fort, moyen, moyen-faible, faible, négligeable ou nul. Il a été évalué en croisant :

- Un critère quantitatif : la distance qui sépare l'élément à enjeu de la ZIP, partant du postulat que les impacts du projet seront généralement plus importants pour les éléments qui en sont le plus proches.
- Des appréciations plus qualitatives sur les effets potentiels du projet éolien, basées notamment sur l'analyse de photographies réalisées depuis des points de vue à enjeu (et présentées dans la suite de ce chapitre). Ces appréciations tiennent compte des conditions de perceptions propres aux différents points de vue analysés, ce qui permet d'évaluer plus justement leur niveau de sensibilité (partant du constat qu'un point de vue proche de la ZIP peut s'avérer être très peu exposé à sa perception).

Il est important de garder en mémoire que le niveau de sensibilité d'un élément à enjeu ne peut être supérieur à son niveau d'enjeu. En effet, le niveau de sensibilité jauge une perte de valeur potentielle, il est donc corrélé à cette valeur. A titre d'exemple, si un paysage dont le niveau d'enjeu est « fort » peut avoir un niveau de sensibilité également « fort », un paysage dont le niveau d'enjeu est « moyen », ne peut en revanche avoir un niveau de sensibilité plus important que « moyen ». Cette méthode d'évaluation a l'avantage d'offrir au final une vision clairement hiérarchisée des risques potentiels d'impacts visuels dont le projet est porteur, en prenant en compte non seulement les effets potentiels du projet, mais aussi la valeur des sites soumis à ces effets potentiels.

Autre remarque importante : le niveau de sensibilité d'un élément à enjeu ne préjuge pas directement du niveau d'impact qu'aura sur lui le projet éolien. En effet, les éoliennes du projet n'occuperont au final qu'une partie de la Zone d'implantation potentielle, et pourront être ordonnancées de façon à préserver la valeur de certains éléments à enjeu. Depuis certains points de vue, le niveau des impacts visuels du projet pourra ainsi être plus faible que leur niveau de sensibilité, tel qu'il est évalué dans le présent chapitre.

2.1 PERCEPTION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)

Méthodologie d'analyse

Afin d'objectiver les analyses et de préciser là où des perceptions de la Zone d'implantation potentielle (ZIP) sont possibles, l'aire de perception de la ZIP a été calculée à l'aide du logiciel Global Mapper (système d'information géographique), sur la base du modèle numérique de terrain BD-Alt de l'IGN (au pas de 75m), ajusté afin de tenir compte de la présence des principales surfaces boisées (numérisées à partir des fonds Scan 25 de l'IGN). Par perception de la ZIP, on comprendra perception du gabarit de cette aire, c'est à dire d'un volume virtuel haut de 200 m (hauteur maximale envisagée pour les éoliennes par le porteur du projet), et dont la base est égale à la surface de la ZIP.

Les éléments suivants ont été retenus pour calculer l'étendue de l'aire de perception de la ZIP :

- Hauteur du gabarit virtuel de la ZIP par rapport au sol : 200 m. La ZIP est considérée comme perceptible dès lors que les calculs indiquent que ce gabarit est visible, même partiellement.
- Hauteur des yeux de l'observateur : 1,70 m
- Les secteurs bâtis (villes, villages et constructions isolées) sont exclus de l'analyse cartographique, la méthode de calcul étant inadaptée à leurs particularités (grande complexité des volumes pouvant masquer la ZIP, étant donné la présence de constructions et de végétation arborée dans les jardins). La proche périphérie des secteurs bâtis est en revanche prise en compte.
- Les « zones d'ombres » situées en arrière des principales masses arborées sont prises en compte dans les calculs, sur la base d'une hauteur des arbres estimée à 15 m (pouvant être plus importante dans la réalité, notamment en fond de vallée). Par ailleurs, on considère dans les calculs que la ZIP n'est pas visible depuis les sous-bois.
- La ZIP est considérée comme visible, même si cette perception n'est que partielle, voire très partielle. L'aire de perception cartographiée ne représente donc pas seulement les secteurs depuis lesquels la ZIP est visible en totalité.

La carte en page suivante figure l'aire de perception théorique de la ZIP, calculée selon cette méthode. Si cette carte permet de mesurer précisément l'effet occultant des reliefs dans la perception de la ZIP (envisagée comme un volume virtuel haut de 200 m, comme expliqué plus haut), celui des masses boisées doit être interprété avec précaution :

- les masses boisées observées sur le terrain ont souvent une hauteur supérieure à 15 m, et les structures arborées de surface très réduite ne sont pas prises en compte dans les calculs, ce qui conduit à surestimer localement l'étendue de l'aire de perception théorique de la ZIP ;
- les fonds cartographiques exploités (IGN Scan25) peuvent ne pas représenter les emprises arborées dans leur état actuel, notamment là où des coupes forestières ont été réalisées depuis la dernière mise à jour des cartes IGN, ce qui conduit à sous-estimer localement l'étendue de l'aire de perception théorique de la ZIP.

Commentaire de la carte de l'aire de perception potentielle de la ZIP

DEPUIS LA BRIE CHAMPENOISE

Dans la partie de la Brie champenoise située dans les aires d'étude immédiate et rapprochée, la ZIP est très souvent visible depuis les parties agricoles des plateaux. La vallée du Petit Morin n'est que partiellement concernée : les perceptions théoriques de la ZIP y concernent essentiellement les parties hautes des coteaux, sur le flanc sud de la vallée. La ZIP est rarement visible depuis les petites vallées du Maurupt et du ruisseau de la Fontaine Noire.

Dans la partie de la Brie champenoise située dans l'aire d'étude éloignée, l'aire de perception théorique de la ZIP est plus discontinue et fragmentée, et de larges secteurs échappent à sa perception. Dans les vallées du Petit Morin et de la Dhuis, la ZIP est visible ponctuellement. Sa perception depuis les marges de la vallée du Grand Morin est par ailleurs très limitée.

DEPUIS LA BRIE FORESTIÈRE

Dans la partie de la Brie forestière située dans l'aire d'étude rapprochée, la ZIP est théoriquement visible depuis les plateaux agricoles aux marges de la vallée du Surmelin, et sur les hauteurs des coteaux de la vallée, sur son flanc nord (là où ils ne sont pas boisés).

Dans la partie de la Brie forestière située dans l'aire d'étude éloignée, les perceptions théoriques de la ZIP depuis la vallée du Surmelin sont plus rares et plus limitées. Sur les plateaux et du fait du caractère très boisé de l'unité, la ZIP n'est visible que depuis les clairières agricoles les plus étendues, et en général de façon partielle.

DEPUIS LA CÔTE D'ÎLE-DE-FRANCE

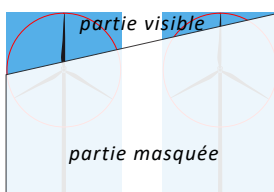
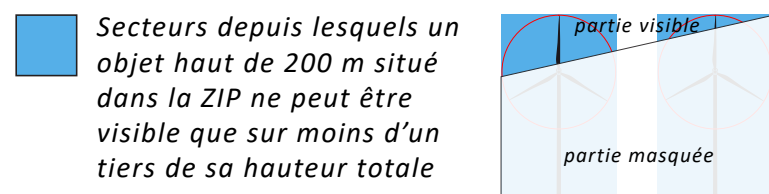
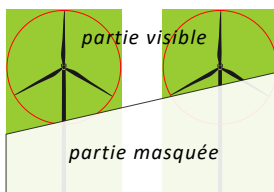
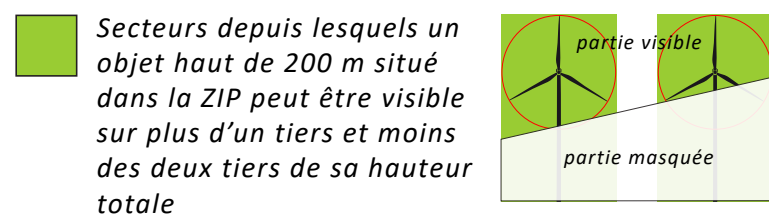
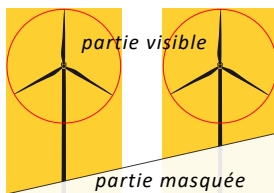
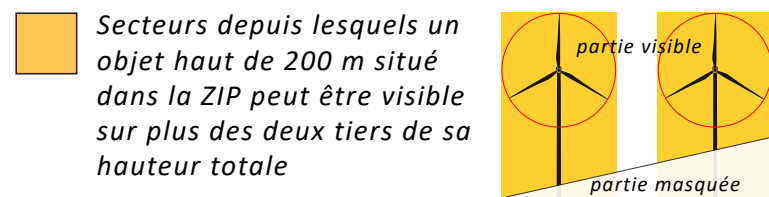
Avec ses coteaux majoritairement orientés vers l'est et le sud-est, la côte d'Île-de-France est rarement exposée à des perceptions théoriques de la ZIP. Elle est toutefois visible depuis quelques secteurs peu étendus, situés autour de Mondement-Montgivroux, de Beaunay et d'Etrechy.

DEPUIS LA MARNE VITICOLE

Dans l'aire d'étude éloignée, les perceptions théoriques de la ZIP sont très rares depuis l'unité de paysage de la Marne viticole. Il s'agit de perceptions partielles et très lointaines (plus de 28 km), depuis des coteaux viticoles situés sur les hauteurs d'Aÿ et Mareuil-sur-Aÿ

DEPUIS LA PLAINE CHAMPENOISE

L'aire de perception théorique de la ZIP englobe certaines parties de plaine champenoise. Elles se situent plus particulièrement au sud, où l'aire de perception est relativement continue (avec une perception plus ou moins partielle de la ZIP). En remontant vers le nord, des perceptions restent possibles autour d'un axe est / ouest passant par Val des Marais. Depuis les hauteurs non boisées des monts de l'unité, la ZIP est également visible, en théorie.



Nota :

- *Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain : leur effet occultant est pris en compte, avec quelques précautions d'interprétation (voir page 66)*
- *La perception de la ZIP n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés*

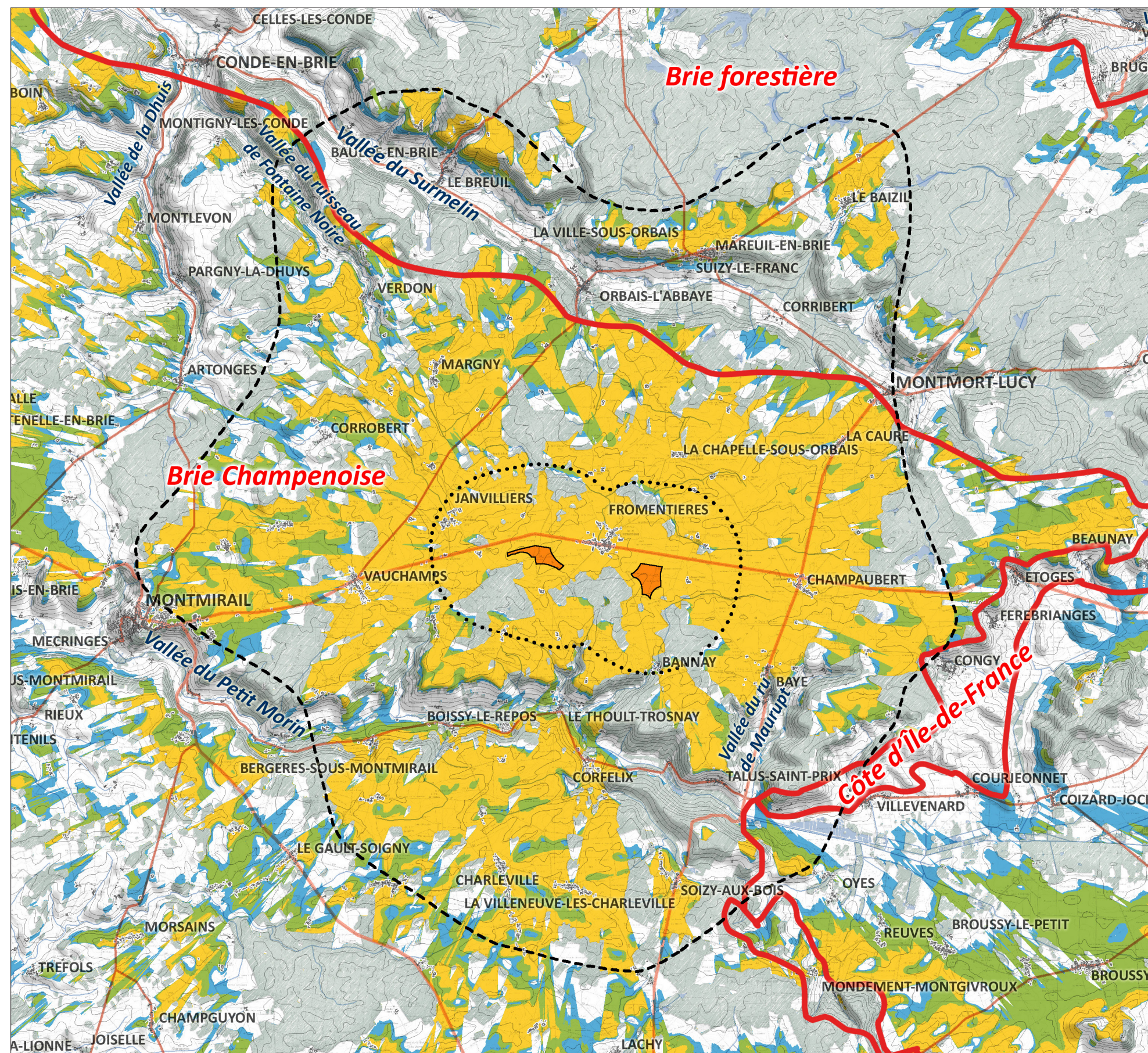
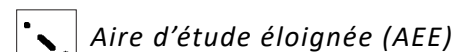
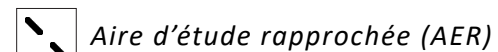
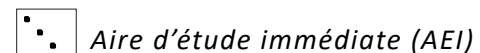
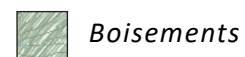


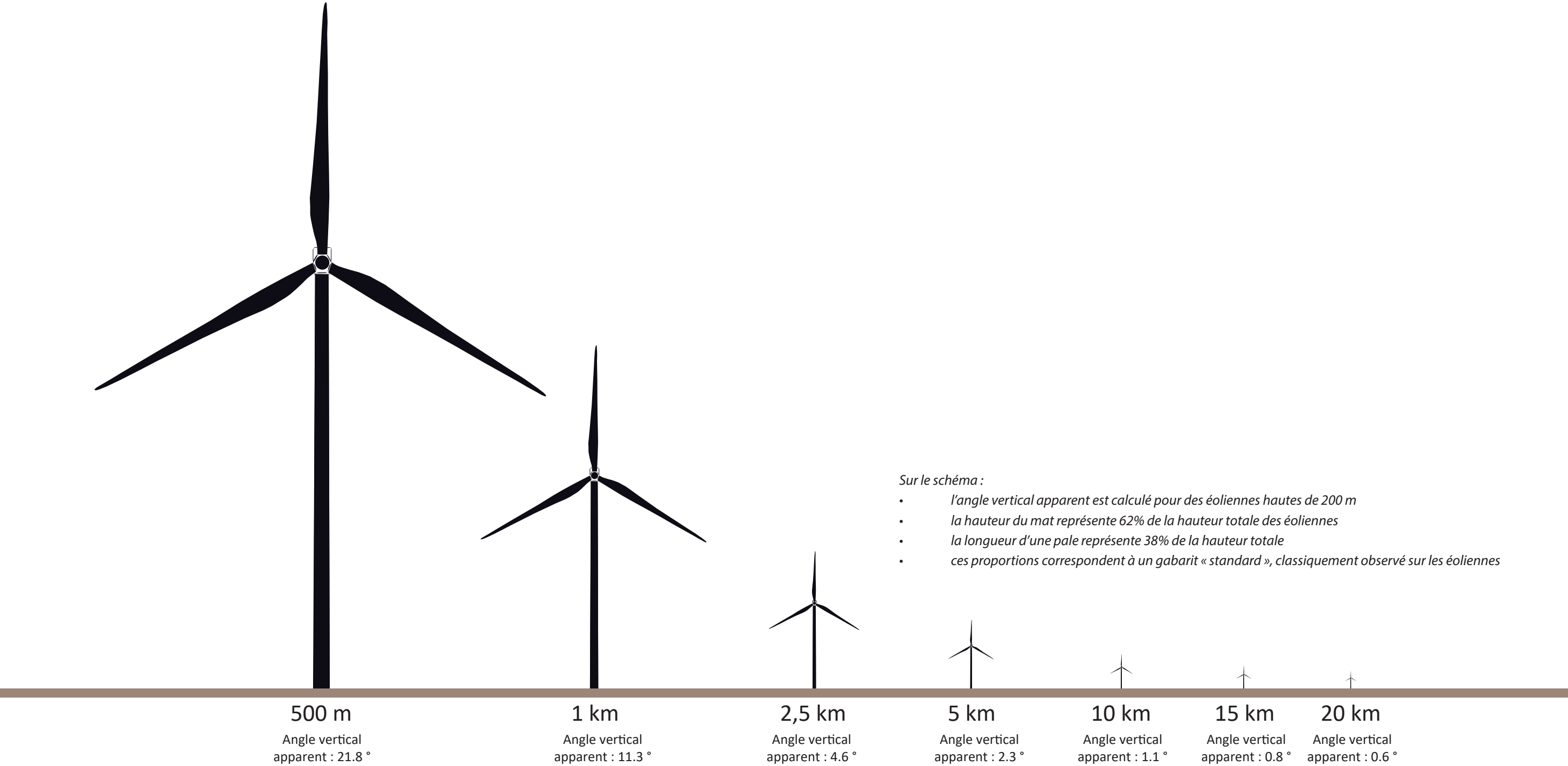
Fig. 108 Carte de l'aire de perception théorique de la ZIP : zoom à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT : BdAlti 75m / forêts : IGN / fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 66)

FIG. 109 ÉCHELLE RELATIVE D'UNE ÉOLIENNE EN FONCTION DE LA DISTANCE À LAQUELLE ELLE EST OBSERVÉE

En positionnant les yeux à 42 cm de cette page (soit la longueur d’une page A3), le gabarit des éoliennes est identique à celui qu’auraient dans la réalité des éoliennes hautes de 200 m, observées aux distances indiquées sur le schéma.

Pour mémoire, l’échelle relative d’une éolienne est inversement proportionnelle à la distance à laquelle on l’observe.



2.2 PAYSAGES À ENJEU ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Ce paragraphe présente les analyses de la perception de la ZIP associées aux paysages à enjeu. La carte présentée en page suivante figure les secteurs concernés par ces perceptions. Une série de photographies est présentée à la suite de la carte. Elles apportent des informations qualitatives sur la façon dont la ZIP est perçue, et le niveau de sensibilité des paysages concernés. En synthèse, le tableau ci-contre précise le niveau de sensibilité des différents paysages à enjeu de l’aire d’étude, et les seceturs concernés par des perceptions de la ZIP..

Le niveau de sensibilité le plus élevé (moyen) concerne les vallées du Petit Morin et de son affluent le ru de Maurupt, ainsi que la côte d’Île-de-France. Pour ces paysages et dans certaines vues, le vignoble champenois est présent. Il s’agit de paysages viticoles localisés dans zone d’engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (hors périmètres inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l’UNESCO). Afin de réduire les impacts potentiels du projet sur ces paysages, et plus particulièrement sur les vignes, l’étude recommande donc de limiter la hauteur des éoliennes à 150 m.

Pour mémoire, les analyses concernant les paysages réglementairement protégés (dont les coteaux historiques du Champagne) sont présentées plus loin dans le paragraphe 2.3.

Fig. 110 Tableau : niveau de sensibilité des paysages à enjeu

Niveau de sensibilité des paysages à enjeu						
Paysages à enjeu	Niveau d'enjeu	Distance minimale des secteurs concernés par des perceptions de la ZIP	Aire d'étude	Perceptions de la ZIP	Niveau de sensibilité au projet	Points de vigilance
Vallées de la Marne et de ses petits affluents	• très fort (coteaux historiques et avenue du Champagne à Épernay) • fort (autres secteurs viticoles) • assez fort (secteurs non viticoles)	20 km (28 km depuis les coteaux historiques)	éloignée	Perceptions partielles (parties basses des éoliennes masquées), ponctuelles et à très grande distance (plus de 28 km) depuis les coteaux historiques (partiellement inscrits sur la liste du patrimoine mondial) : • depuis le belvédère de Bellevue à Champillon (dans la zone tampon du Bien UNESCO) / voir photo U1 dans le § 2.3.1 • depuis les coteaux d’Ay-Champagne (dans le périmètre du Bien UNESCO) / voir photo U2 dans le § 2.3.1 • depuis le sommet des coteaux de Mutigny (dans la zone tampon du Bien UNESCO) / voir photo U3 dans le § 2.3.1 Pas de perception significative depuis le reste de la vallée de la Marne et celle de ses affluents, sauf au sommet des falaises des Roualles à Cuis (perception partielle), dans la vallée du Darcy / voir photo SCI4 dans le § 2.3.2	faible, étant donné l'éloignement et le caractère partiel des perceptions	• secteurs des coteaux historiques exposés à des perceptions lointaines, à Champillon, Ay-Champagne et Mutigny • falaises des Roualles à Cuis
Vallées du Surmelin et de ses petits affluents	• fort (secteurs viticoles) • assez fort (secteurs non viticoles)	6.4 km	rapprochée et éloignée	• perceptions locales depuis les coteaux de la rive nord de la vallée du Surmelin, plus fréquentes dans le secteur du Breuil / voir photo P1 à la suite du tableau ; photos MH4 et MH7 dans le § 2.3.4 • vallée du ru de la Fontaine Noire : perceptions depuis certains points hauts des coteaux, notamment depuis le GRP Tour de l’Ormois / voir photo P2 à la suite du tableau • vallées de la Dhys et du ru du Rosset : quelques perceptions ponctuelles et partielles	moyen-faible	perceptions de la ZIP depuis les coteaux viticoles du Breuil et d'Orbais-l'Abbaye
Vallées du Petit Morin et du ru de Maurupt	• fort (secteurs viticoles) • assez fort (secteurs non viticoles)	3.0 km	rapprochée et éloignée	• vallée du Petit Morin : perceptions fréquentes depuis les coteaux de la rive sud de la vallée du Petit Morin, entre Bergères-sous-Montmirail et Corfélix, plus ponctuelles ailleurs / voir photos P3 à P5 à la suite du tableau • vallée du ru de Maurupt : perceptions ponctuelles à l’est de Baye / voir photo P6 à la suite du tableau	moyen	covisibilités avec les coteaux viticoles de Bergères-sous-Montmirail, Baye et Talus-Saint-Prix
Côte d’Île-de-France et monts de la plaine champenoise	• fort (secteurs viticoles) • assez fort (secteurs non viticoles)	8.7 km	éloignée	• perceptions ponctuelles depuis la côte d’Île-de-France (vers Allemant, Mondement-Montgivroux et Beaunay) / voir photo U4 dans le § 2.3.1 • covisibilités avec la côte d’Île-de-France depuis certains secteurs de la plaine champenoise (au sud de Loisy-en-Brie, Etrechy et Bergères-lès-Vertus) et ses monts (Mont Aimé et Montagne de Toulon notamment) / voir photo P7 et P8 à la suite du tableau ; photo SCI3 dans le § 2.3.2	moyen	• secteurs viticoles de la côte d’Île-de-France • covisibilités avec la côte d’Île-de-France depuis les buttes témoins situées plus à l’est, notamment depuis la Montagne de Toulon et le Mont Aimé • chapelle et monument national de la victoire de la Marne à Mondement-Montgivroux
Vallées du Grand Morin	assez-fort	pas de perception significative	éloignée	pas de perception significative de la ZIP	nul	

Paysages à fort niveau d'enjeu

- Côte d'Île-de-France – secteurs viticoles

ZIP visible

ZIP non visible
- Vallées – secteurs viticoles

ZIP visible

ZIP non visible
- Points de vue remarquables et aménagés

ZIP visible

ZIP non visible

Paysages au niveau d'enjeu moyen-fort

- Côte d'Île-de-France – secteurs non viticoles

ZIP visible

ZIP non visible
- Vallées – secteurs non viticoles

ZIP visible

ZIP non visible

Points de vue analysés sur des photographies

- Points de vue analysés

 - dans le présent paragraphe (P.x)
 - dans le paragraphe 2.3.1 (U.x)
 - dans le paragraphe 2.3.2 (SCI.x)
 - dans le paragraphe 2.3.4 (MH.x)

Les points de vue sélectionnés concernent, pour chaque paysage à enjeu, des secteurs depuis lesquels la ZIP est visible (en jaune sur la carte). Les photographies sont présentées et analysées à la suite de la carte. Par ailleurs, les points de vue sont listés, et leur choix justifié, dans le tableau en page précédente (dans la colonne « perceptions de la ZIP »).

- Boisements
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (AEI)
- Aire d'étude rapprochée (AER)
- Aire d'étude éloignée (AEE)

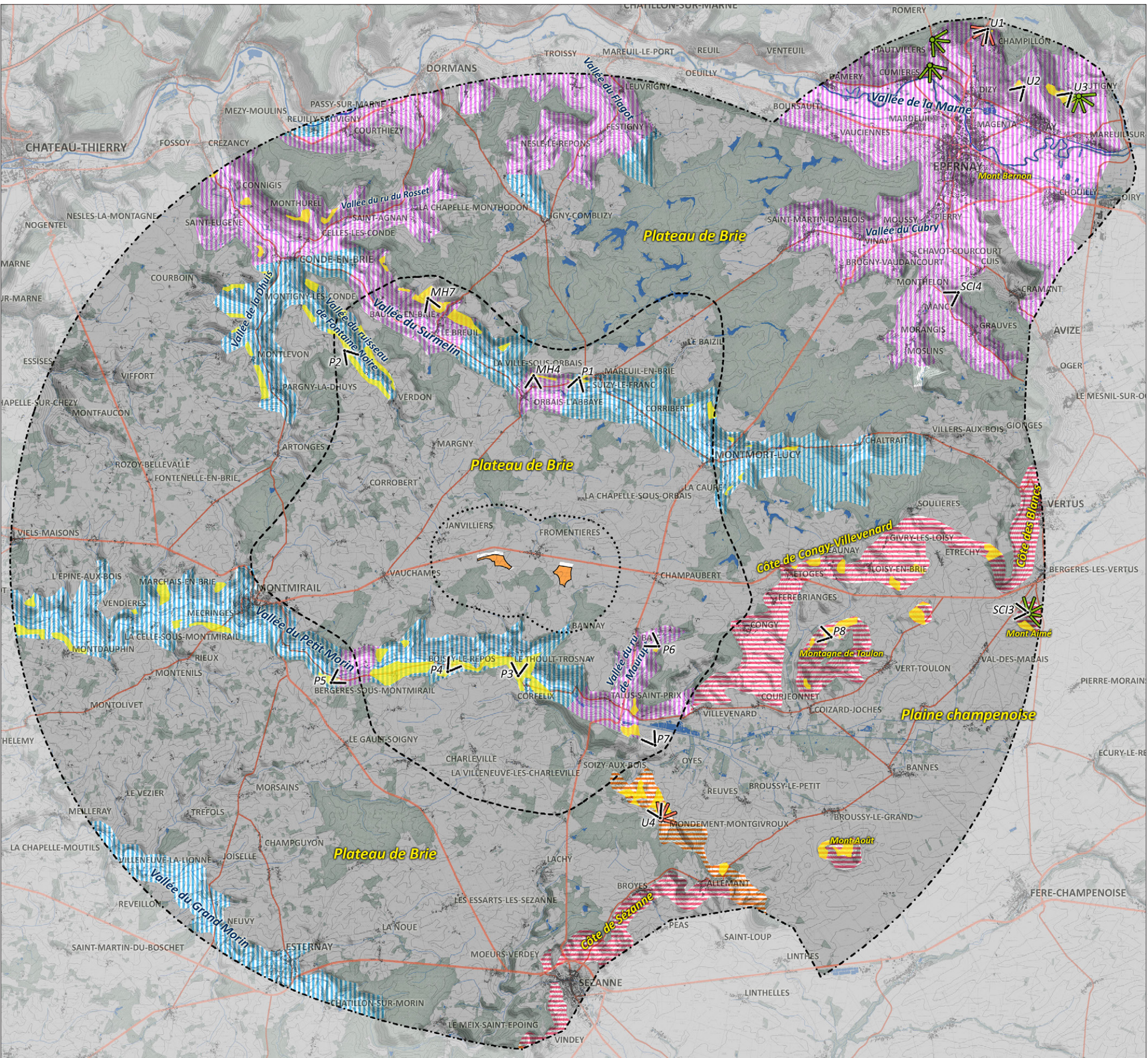
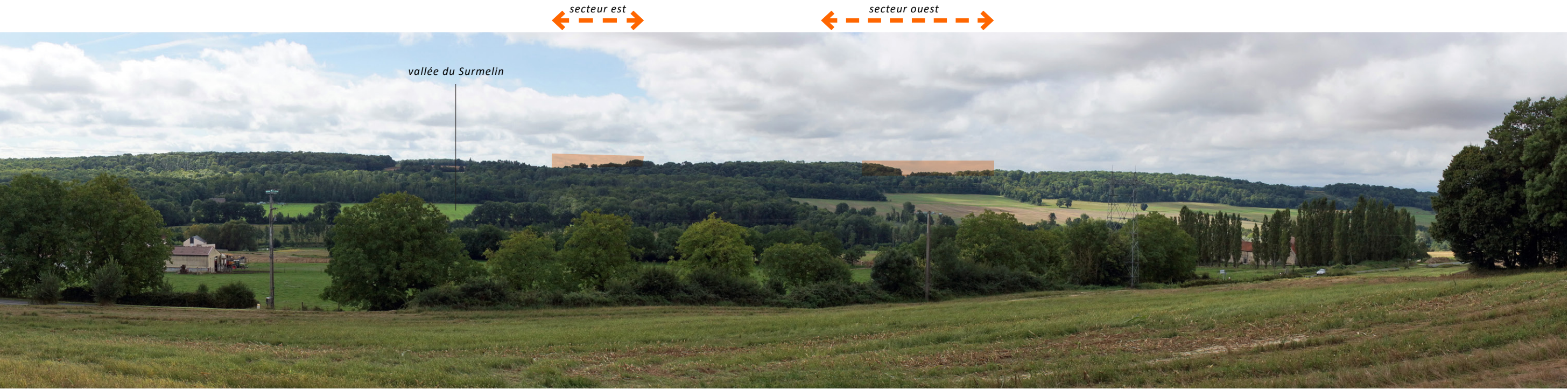


Fig. 111 Carte des perceptions de la ZIP associées aux paysages à enjeu
(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap / méthodologie de calcul de l'aire de perception : voir page 66)

Vallée du Surmelin : perceptions de la ZIP

FIG. 112 POINT DE VUE P1 – DEPUIS LES COTEAUX DU SURMELIN À L’OUEST DE MAREUIL-EN-BRIE (point de vue repéré sur la carte page 71)

- Distance du point de vue à la ZIP : 8 km
- Enjeux du point de vue : vallée du Surmelin
- Niveau d’enjeu du point de vue : moyen-fort
- Perception des éléments de paysage à enjeu : vue dominante sur la vallée, depuis le sommet des coteaux
- Perception de la ZIP : visible en arrière des coteaux de la rive sud de la vallée ; pas de risque potentiel d’effet de surplomb par des éoliennes
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen-faible
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, ce qui permettrait de ne percevoir que leurs pales



← → Gabarit horizontal total de la ZIP

Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

Concernant la vallée du Surmelin, voir également les points de vue MH4 et MH7 dans le §2.3.4, qui concernent des monuments historiques

Vallée du ru de la Fontaine Noire : perceptions de la ZIP

FIG. 113 POINT DE VUE P2 – DEPUIS LES COTEAUX DU RU DE LA FONTAINE NOIRE (point de vue repéré sur la carte page 71)

- Distance du point de vue à la ZIP : 10.5 km
- Enjeux du point de vue : vallée du ru de la Fontaine Noire ; GRP Tour de l’Ormois
- Niveau d’enjeu du point de vue : moyen-fort
- Perception des éléments de paysage à enjeu : vue dominante sur la vallée, depuis le sommet des coteaux
- Perception de la ZIP : visible dans l’axe de la vallée, pas de risque potentiel d’effet de surplomb par des éoliennes
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : faible



← → Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

Vallée du Petit Morin : perceptions de la ZIP

FIG. 114 POINT DE VUE P3 – DEPUIS LA VALLÉE DU PETIT MORIN AU NORD-OUEST DE CORFÉLIX (point de vue repéré sur la carte page 71)

- Distance du point de vue à la ZIP : 4.3 km
- Enjeux du point de vue : vallée du Petit Morin ; D43 (route assez fréquentée)
- Niveau d’enjeu du point de vue : moyen-fort
- Perception des éléments de paysage à enjeu : vue légèrement dominante sur la vallée, depuis son versant sud
- Perception de la ZIP : secteur ouest visible dans l’axe de la route (risque d’effet de surplomb à maîtriser), et plus à droite secteur est en arrière d’un bois.
- Mode de perception : dynamique (véhicules)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, afin de réduire leur visibilité et le risque d’effet de surplomb (secteur ouest)
- Nota : une prise de vue hivernale est également présentée dans le paragraphe 2.3.3 (point de vue MH1)



↔ Gabarit horizontal total de la ZIP

Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

FIG. 115 POINT DE VUE P4 – DEPUIS LES COTEAUX DU PETIT MORIN À BOISSY-LE-REPOS (point de vue repéré sur la carte page 71)

- Distance du point de vue à la ZIP : 4.9 km
- Enjeux du point de vue : vallée du Petit Morin ; secteur habité
- Niveau d’enjeu du point de vue : moyen-fort
- Perception des éléments de paysage à enjeu : vue dominante oblique sur la vallée
- Perception de la ZIP : visible en arrière des coteaux de la rive nord, pas de risque d’effet de surplomb
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, afin de réduire leur visibilité



← → Gabarit horizontal total de la ZIP

Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

FIG. 116 POINT DE VUE P5 – DEPUIS LES COTEAUX DU PETIT MORIN À BERGÈRES-SOUS-MONTMIRAIL (point de vue repéré sur la carte page 71)

- Distance du point de vue à la ZIP : 8.2 km
- Enjeux du point de vue : vignoble champenois (zone d’engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) ; vallée du Petit Morin
- Niveau d’enjeu du point de vue : fort
- Perception des éléments de paysage à enjeu : vue sur le fond de vallée et les coteaux de la rive nord (où l’on remarque des vignes)
- Perception de la ZIP : visible dans l’axe de la vallée, pas de risque d’effet de surplomb
- Mode de perception : dynamique (véhicules)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen-faible
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, afin de réduire leur visibilité



↔ Gabarit horizontal total de la ZIP

Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

Vallée du ru de Maurupt : perceptions de la ZIP

FIG. 117 POINT DE VUE P6 – DEPUIS LES COTEAUX DU RU DE MAURUPT À L’EST DE BAYE (point de vue repéré sur la carte page 71)

- Distance du point de vue à la ZIP : 4.8 km
- Enjeux du point de vue : vignoble champenois (zone d’engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) ; vallée du ru de Maurupt
- Niveau d’enjeu du point de vue : fort
- Perception des éléments de paysage à enjeu : vue dominante sur un secteur viticole de la vallée
- Perception de la ZIP : secteur est visible en arrière de la vallée, pas de risque d’effet de surplomb ; secteur ouest plus lointain et masqué par les reliefs
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, ce qui permettrait de ne percevoir que des pointes de pales



← → Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

Côte d’Île-de-France : perceptions de la ZIP

FIG. 118 POINT DE VUE P7 – DEPUIS LA PLAINE CHAMPENOISE AU SUD-EST DE TALUS-SAINT-PRIX (point de vue repéré sur la carte page 71)

- Distance du point de vue à la ZIP : 7.9 km
- Enjeux du point de vue : côte d’Île-de-France ; vignoble champenois (zone d’engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne)
- Niveau d’enjeu du point de vue : fort
- Perception des éléments de paysage à enjeu : côte d’Île-de-France et ses vignes visible à l’horizon de la plaine
- Perception de la ZIP : visible en arrière de la côte d’Île-de-France
- Mode de perception : dynamique (véhicules)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, ce qui permettrait de ne percevoir que leurs pales



↔ Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

FIG. 119 POINT DE VUE P8 – DEPUIS LA MAIRIE DE TOULON-LA-MONTAGNE (point de vue repéré sur la carte page 71)

- Distance du point de vue à la ZIP : 11.5 km
- Enjeux du point de vue : côte d’Île-de-France ; vignoble champenois (zone d’engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) ; point de vue aménagé
- Niveau d’enjeu du point de vue : fort
- Perception des éléments de paysage à enjeu : côte d’Île-de-France et ses vignes visible à l’horizon de la plaine
- Perception de la ZIP : secteur est visible sur l’horizon de la côte d’Île-de-France (pas de risque d’effet de surplomb de la côte) ; secteur ouest masqué par des conifères
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen-faible
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, afin de réduire leur visibilité



Concernant la côte d’Île-de-France, voir également le point de vue SCI3 dans le §2.3.2, qui concerne le site inscrit du Mont-Aimé

2.3 ENJEUX PATRIMONIAUX ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Ce paragraphe présente les analyses des perceptions de la ZIP associées aux paysages et édifices réglementairement protégés, et ceux inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Préalablement à la présentation de ces analyses, les schémas ci-contre rappellent les notions de visibilité et de covisibilité avec des éléments protégés.

FIG. 120 RAPPEL DES NOTIONS DE VISIBILITÉ / COVISIBILITÉ AVEC LES MONUMENTS HISTORIQUES, SITES ET ESPACES PROTÉGÉS

(source : DREAL Région Centre – mai 2015)

– La covisibilité : visibilité (visible depuis), covisibilité (visible avec) directe, covisibilité (visible avec) indirecte

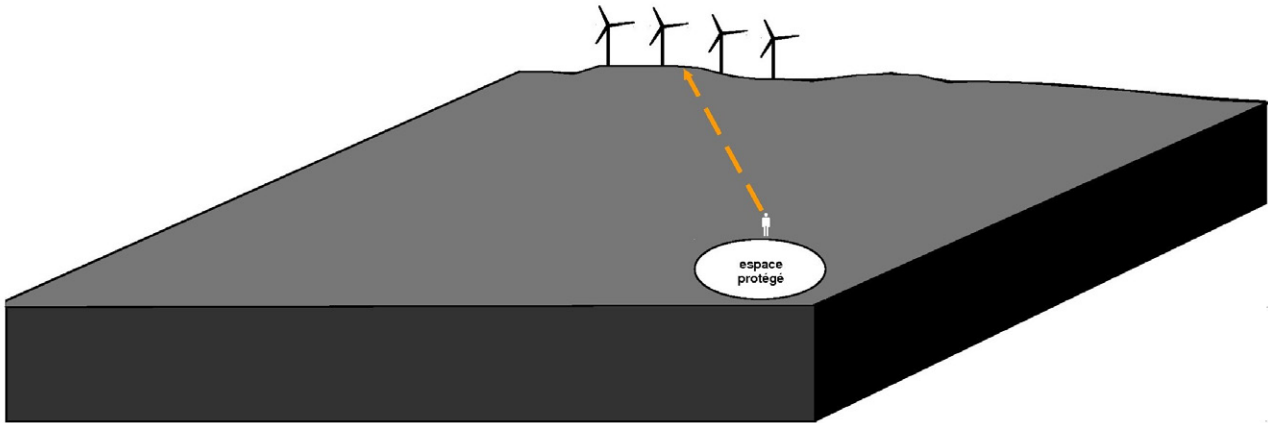


Fig.1 : la visibilité (visible depuis) : le parc éolien est visible depuis l'espace protégé. DREAL Centre, nov. 2013

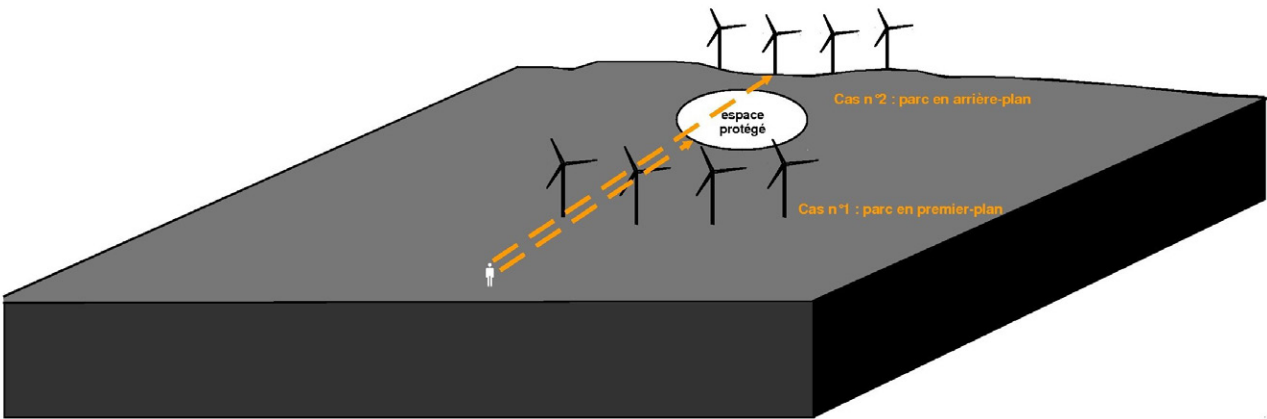


Fig.2 : la covisibilité (visible avec) directe : depuis un espace public, le parc éolien et l'espace protégé, se superposent visuellement (2 cas : les éoliennes sont en avant plan – les éoliennes sont en arrière plan). DREAL Centre, nov. 2013

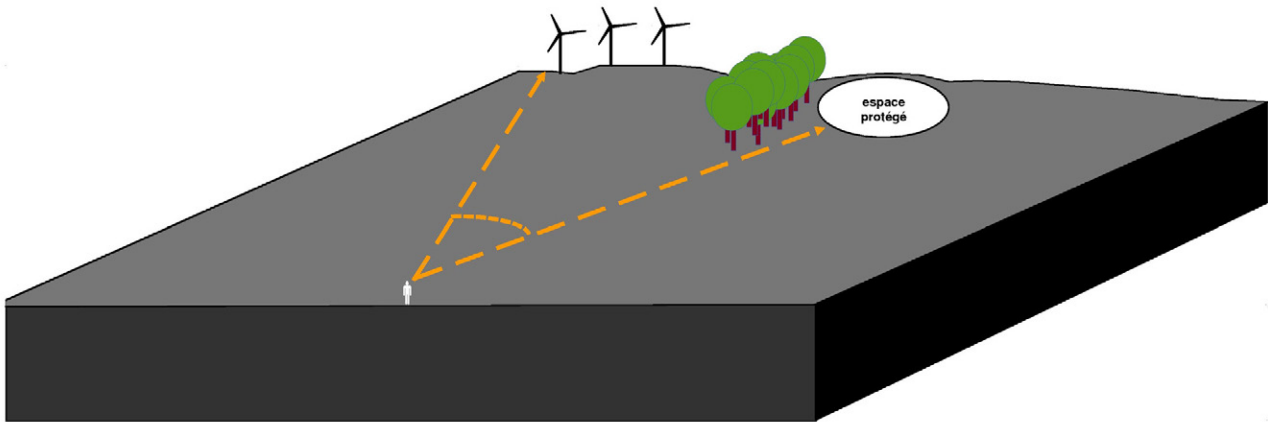


Fig.3 : la covisibilité (visible avec) indirecte. Espace protégé et parc éolien sont visibles, en même temps, par un observateur excentré, situé dans un espace public, y compris si un écran empêche une visibilité directe du parc éolien depuis l'espace protégé. DREAL Centre, nov. 2013

Sites protégés au titre de la loi de 1930
(les numéros sont repris dans le tableau du § 2.3.2)

- Site classé (enjeu de niveau fort)
- Site classé de faible surface (enjeu de niveau fort)
- Site inscrit (enjeu de niveau moyen- fort)
- Site inscrit de faible surface (enjeu de niveau moyen- fort)

Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

- ZPPAUP ou AVAP (enjeu de niveau fort)

Patrimoine mondial de l’UNESCO

- Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Bien : enjeu de niveau très fort
- Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - zone tampon : enjeu de niveau très fort
- Site candidat à l’inscription sur la liste du patrimoine mondial de l’UNESCO

Aire de perception théorique de la ZIP¹

- Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale
- Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d’un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale
- Secteurs depuis lesquels un objet haut de 200 m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d’un tiers de sa hauteur totale

Points de vue analysés sur des photographies

- Points de vue analysés
 - dans le paragraphe 2.3.1 (U.x)
 - dans le paragraphe 2.3.2 (SCI.x)

Boisements

Zone d’implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate (AEI)

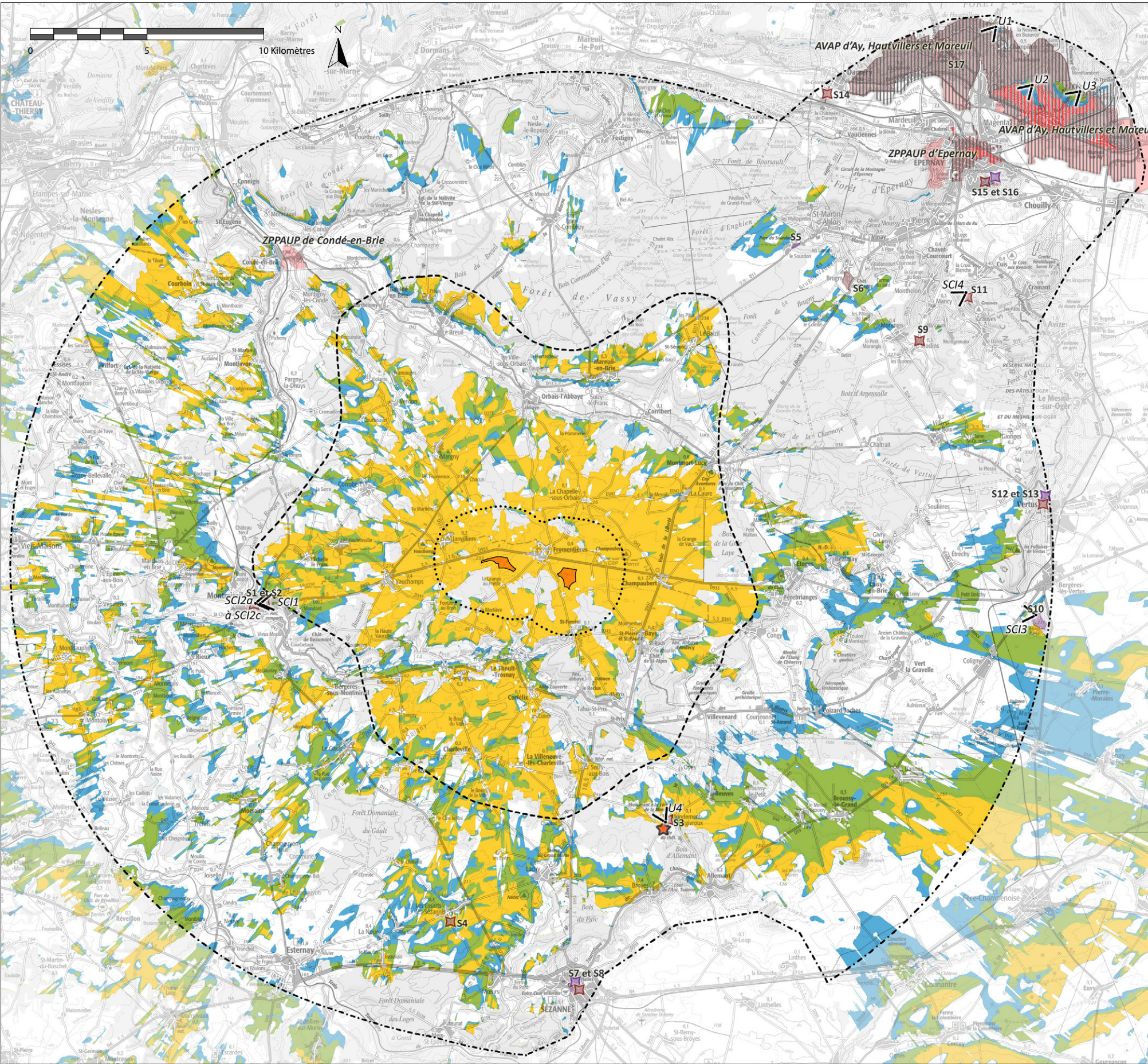
Aire rapprochée (AER)

Aire éloignée (AEE)

¹ voir précautions d’interprétation page 66

Fig. 121 Sites protégés au titre de la loi de 1930, sites patrimoniaux remarquables, patrimoine mondial de l’UNESCO et perception de la ZIP

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts et fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 66)



2.3.1 PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Ce paragraphe présente les analyses des perceptions de la ZIP associées aux secteurs inscrits ou potentiellement inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le tableau ci-dessous détaille ces perceptions, identifiées en croisant les analyses de terrain et la carte présentée en page 66 (carte des perceptions théoriques de la Zone d'implantation potentielle). A la suite du tableau, une série de photographies sont présentées, qui apportent des informations qualitatives sur la façon dont la ZIP est perçue, et le niveau de sensibilité des sites UNESCO (existants ou candidats à l'inscription). Les points de prise de vue de ces photographies sont repérés sur la carte présentée page 81.

Le périmètre des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (Bien et zone tampon) est concerné localement par des perceptions de la ZIP. Ces perceptions concernent les parties hautes de coteaux historiques, à Champillon, Aÿ-Champagne et Mutigny. La ZIP y est partiellement visible (la partie basse des éoliennes du projet sera masquée par la ligne d'horizon) et très lointaine (plus de 28 km). De ce fait, la sensibilité des coteaux historiques est faible.

D'autre part, la ZIP est en covisibilité indirecte avec la chapelle de Mondement-Montgivroux, qui fait partie des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (site candidat au patrimoine mondial). Cette covisibilité se présente aux abords de la D45, à l'est du Monument national de la Victoire de la Marne. La ZIP n'est en revanche pas visible depuis la table d'orientation proche du monument. Le niveau de sensibilité de la chapelle, située à plus de 10 km de la ZIP, est moyen-faible.

Pour mémoire, la méthodologie d'évaluation du niveau de sensibilité est présentée page 65.

Fig. 122 Tableau : patrimoine mondial de l'UNESCO et perceptions de la ZIP

Patrimoine mondial de l'UNESCO et perceptions de la ZIP									
Bien Unesco	Localisation	Communes et sites concernés dans l'aire d'étude	Protection	Enjeu	Date de protection	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche	Perceptions de la ZIP	Niveau de sensibilité au projet
Coteaux, Maisons et Caves de Champagne	Marne	Épernay, Ay, Champillon, Dizy, Hautvillers, Cumières, Mutigny et Mareuil-sur-Ay	patrimoine mondial UNESCO	très fort	2015	éloignée	24.1	Perceptions partielles (parties basses des éoliennes masquées), ponctuelles et à très grande distance (plus de 28 km) depuis les coteaux historiques du Champagne (partiellement inscrits sur la liste du patrimoine mondial) : • depuis le belvédère de Bellevue à Champillon (dans la zone tampon du Bien UNESCO) / voir photo U1 dans le § 2.3.1 • depuis les coteaux d'Ay-Champagne (dans le périmètre du Bien UNESCO) / voir photo U2 dans le § 2.3.1 • depuis le sommet des coteaux de Mutigny (dans la zone tampon du Bien UNESCO) / voir photo U3 dans le § 2.3.1 Pas de perception significative depuis du périmètre inscrit au patrimoine mondial	faible, étant donné l'éloignement très important
Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (site candidat au patrimoine mondial)	France et Belgique	Mondement-Montgivroux (Marne) : cimetière communal français & chapelle	patrimoine mondial UNESCO : candidature en cours	fort (très fort en cas d'inscription future sur la liste du patrimoine mondial)	candidature en cours	éloignée	10.7	• Chapelle de Mondement-Montgivroux en covisibilité indirecte avec la ZIP, depuis les abords de la D45, à l'est du Monument national de la Victoire de la Marne / voir § 2.3.1 photo U4 • ZIP non visible depuis la table d'orientation	moyen-faible, étant donné l'éloignement et l'absence de perception depuis la table d'orientation

Coteaux historiques du Champagne et vallée de la Marne à Épernay : perceptions de la ZIP

FIG. 123 POINT DE VUE U1 – DEPUIS LA TABLE D’ORIENTATION DE CHAMPILLON (point de vue repéré sur la carte page 81)

- Distance du point de vue à la ZIP : 29.2 km
- Enjeux du point de vue : coteaux historiques (site UNESCO) ; site classé des Coteaux historiques du champagne ; SPR d’Épernay ; SPR d’Aÿ-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Aÿ ; PNR de la Montagne de Reims ; église Saint-Martin (Épernay ; MH classé) ; vignoble champenois (zone d’engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) ; vallée de la Marne ; GR14 ; table d’orientation
- Niveau d’enjeu du point de vue : très fort
- Perception des éléments protégés : coteaux historiques du Champagne visibles sur les premiers plans ; périmètre du SPR d’Aÿ-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Aÿ visible en pied de coteau ; Épernay et son église classée visibles au sud de la Marne, dans le SPR de la commune.
- Perception de la ZIP : visible à l’horizon, en covisibilité indirecte avec Épernay et son église ; perception potentielle de pales d’éoliennes, à près de 30 km
- Mode de perception : statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : faible
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, ce qui permettrait de ne percevoir que l’extrémité de leurs pales, voire de les rendre totalement invisibles.



← → Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 67° - distance de lecture sur impression A3 : 33 cm

FIG. 124 POINT DE VUE U2 – DEPUIS LES COTEAUX D’Aÿ-CHAMPAGNE (point de vue repéré sur la carte page 81)

- Distance du point de vue à la ZIP : 28.3 km
- Enjeux du point de vue : coteaux historiques (site UNESCO) ; site classé des Coteaux historiques du champagne ; site classé du Mont Bernon ; SPR d’Épernay ; SPR d’Aÿ-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Aÿ ; PNR de la Montagne de Reims ; église Saint-Martin (Épernay ; MH classé) ; vignoble champenois (zone d’engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) ; vallée de la Marne ; GR14
- coteaux historiques (site UNESCO) ; site classé des Coteaux historiques du champagne ; site classé du Mont Bernon ; SPR d’Épernay ; SPR d’Aÿ-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Aÿ ; PNR de la Montagne de Reims ; église Saint-Martin (Épernay ; MH classé) ; vignoble champenois (zone d’engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) ; vallée de la Marne ; GR14
- Niveau d’enjeu du point de vue : très fort
- Perception des éléments protégés : coteaux historiques du Champagne visibles sur les premiers plans ; périmètre du SPR d’Aÿ-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Aÿ visible en pied de coteau ; Mont Bernon, Épernay et son église classée visibles au sud de la Marne, dans le SPR de la commune.
- Perception de la ZIP : secteur est à peine visible à l’horizon (perception potentielle de pointes de pales d’éoliennes, à près de 30 km), en covisibilité directe avec Épernay (indirecte avec son église) ; secteur ouest masqué
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : négligeable
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, ce qui permettrait de les rendre totalement invisibles.



← → Gabarit horizontal total de la ZIP

vue cadrée à 67° - distance de lecture sur impression A3 : 33 cm

Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

FIG. 125 POINT DE VUE U3 – DEPUIS LES COTEAUX DE MUTIGNY (point de vue repéré sur la carte page 81)

- Distance du point de vue à la ZIP : 29.6 km
- Enjeux du point de vue : coteaux historiques (site UNESCO) ; site classé des Coteaux historiques du champagne ; site classé du Mont Bernon ; SPR d'Épernay ; SPR d'Aÿ-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Aÿ ; PNR de la Montagne de Reims ; église Saint-Martin (Épernay ; MH classé) ; vignoble champenois (zone d'engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) ; vallée de la Marne ; aire aménagée
- Niveau d'enjeu du point de vue : très fort
- Perception des éléments protégés : coteaux historiques du Champagne visibles sur les premiers plans ; périmètre du SPR d'Aÿ-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Aÿ visible en pied de coteau ; Mont Bernon, Épernay et son église classée visibles au sud de la Marne, dans le SPR de la commune.
- Perception de la ZIP : visible en arrière (secteur est) et sur la droite (secteur ouest) du Mont Bernon ; perception potentielle de partie de rotors d'éoliennes, à très grande distance (près de 30 km)
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : faible
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, ce qui permettrait de ne percevoir que l'extrémité de leurs pales.



← → Gabarit horizontal total de la ZIP

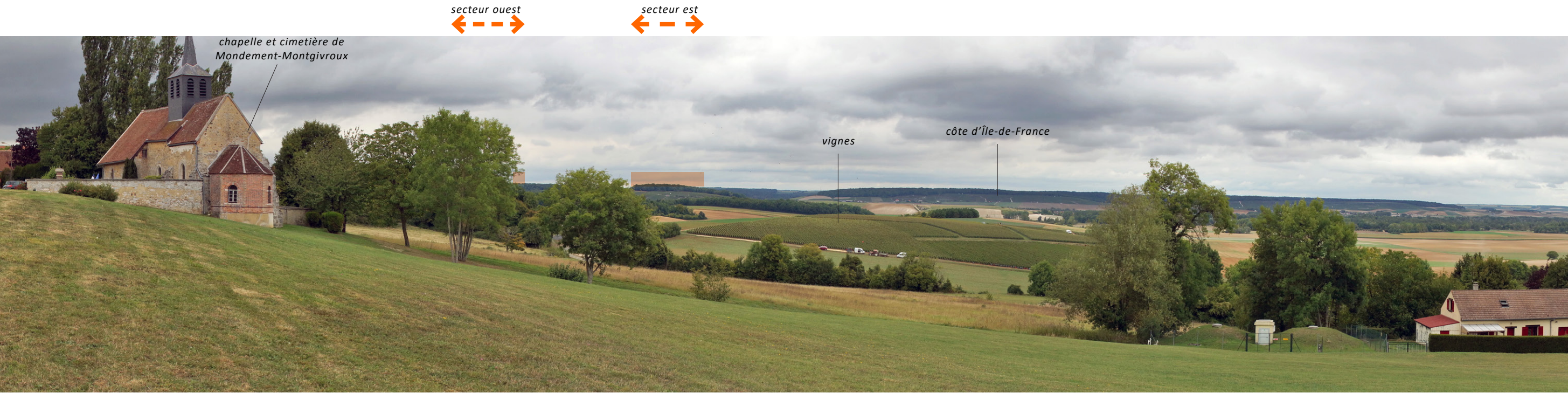
Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 67° - distance de lecture sur impression A3 : 33 cm

Chapelle et site classé du château de Mondement-Montgivroux : perceptions de la ZIP

FIG. 126 POINT DE VUE U4 – DEPUIS LE MONUMENT DE LA VICTOIRE DE LA MARNE À MONDEMENT-MONTGIVROUX (point de vue repéré sur la carte page 81)

- Distance du point de vue à la ZIP : 10.8 km
- Enjeux du point de vue : site classé du château de Mondement-Montgivroux ; chapelle et cimetière de Mondement-Montgivroux (site candidat au patrimoine mondial UNESCO) ; monument de la victoire de la Marne (MH inscrit) ; côte d’Île-de-France ; vignoble champenois (zone d’engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne)
- Niveau d’enjeu du point de vue : fort
- Perception des éléments protégés : chapelle et monument de la victoire de la Marne visibles à courte distance (le monument est situé sur la gauche, hors cadrage de la photographie)
- Perception de la ZIP : visible sur l’horizon de la côte d’Île-de-France (secteur ouest en grande partie masqué par des arbres) ; remarque : depuis la table d’orientation présente sur le site, l’ensemble de la ZIP est masquée par les arbres
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen-faible
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, afin de réduire leur visibilité



↔ Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

2.3.2 SITES PROTÉGÉS AU TITRE DE LA LOI DE 1930 ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Ce paragraphe présente les analyses des perceptions de la ZIP associées aux sites protégés au titre de la loi de 1930. Le tableau ci-dessous détaille ces perceptions, identifiées en croisant les analyses de terrain et la carte présentée en page 66 (carte des perceptions théoriques de la Zone d’implantation potentielle).

A la suite du tableau, une série de photographies sont présentées, qui apportent des informations qualitatives sur la façon dont la ZIP est perçue, et le niveau de sensibilité des sites protégés. À la suite du tableau, une série de photographies sont présentées, qui apportent des informations qualitatives sur la façon dont la ZIP est perçue, et le niveau de sensibilité des sites. Les points de prise de vue de ces photographies sont repérés sur la carte présentée page 81.

6 sites protégés au titre de la loi de 1930 sont exposés à des perceptions de la ZIP.

Depuis le site du château de Mondement-Montgivroux (classé), la ZIP est visible aux abords de la D45, à l’est du Monument national de la Victoire de la Marne et de sa table d’orientation. Au regard du projet, le niveau de sensibilité de ce site est moyen-faible (étant donné l’éloignement de la ZIP, supérieur à 10 km, et l’absence de perception depuis la table d’orientation). La photographie U4, présentée en page précédente, permet de visualiser la position de la ZIP dans les horizons du site.

5 autres sites protégés sont concernés par des perceptions de la ZIP, . Ils sont beaucoup plus éloignés de la ZIP (de 19,3 à 23,5 km) et présentent un niveau de sensibilité faible : « Mont-Aimé à Bergères-lès-Vertus et Val-des-Marais » (inscrit) ; « Mont Bernon (partie) a Épernay » (inscrit) ; « Sommet du mont Bernon à Épernay » (classé) « Falaises des Roualles à Cuis » et «Coteaux historiques du champagne».

Pour mémoire, le paragraphe précédent résume les analyses qui concernent les coteaux historiques et le site de Mondement-Montgivroux. Par ailleurs, la méthodologie d’évaluation du niveau de sensibilité est présentée page 65.

Fig. 127 Tableau : sites protégés au titre de la loi de 1930 et perceptions de la ZIP

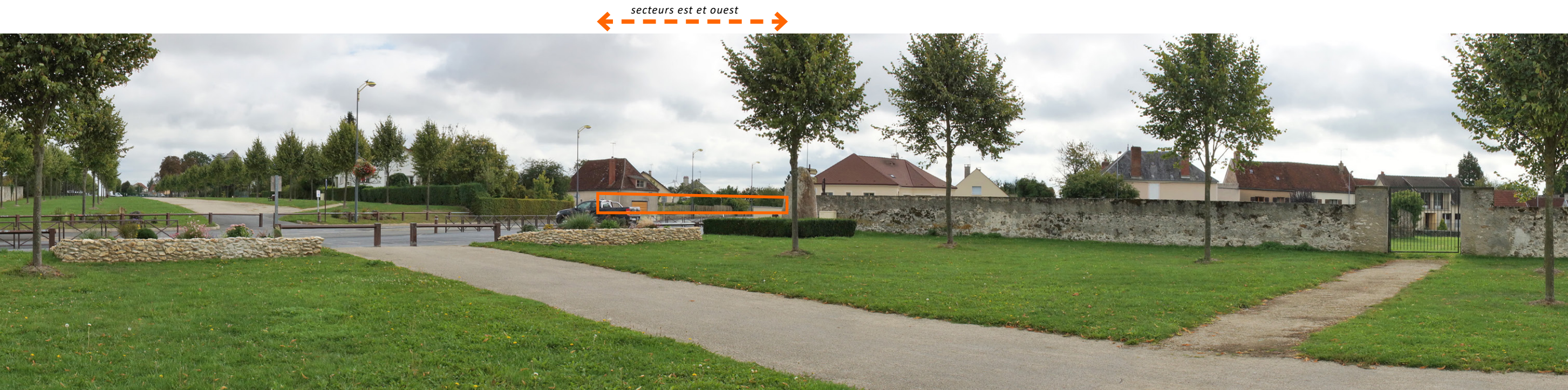
Sites protégés au titre de la loi de 1930 et perceptions de la ZIP									
Site	N° sur la carte du § 1.3.5	Commune et département	Protection	Niveau d'enjeu	Date de protection	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche	Perceptions de la ZIP	Niveau de sensibilité au projet
Avenues (sol et plantations), parcelle n°27, section C à Montmirail	S1	Montmirail (51)	classé	fort	15/02/1943	éloignée	9.3	pas de perception, ZIP masquée par l’urbanisation située sur le flanc sud de l’avenue / voir photo SCI1 à la suite du tableau	nul
Remparts anciens et leurs abords à Montmirail	S2	Montmirail (51)	classé	fort	28/09/1948	éloignée	9.7	pas de perception, ZIP masquée par l’urbanisation / voir photos SCI2a à SCI2c à la suite du tableau	nul
Château (site du) à Mondement-Montgivroux	S3	Mondement-Montgivroux (51)	classé	fort	04/06/1934	éloignée	10.7	ZIP visible aux abords de la D45, à l’est du Monument national de la Victoire de la Marne / voir § 2.3.1 photo U4 La ZIP n'est pas visible depuis la table d'orientation	moyen-faible, étant donné l'éloignement et l'absence de perception depuis la table d'orientation
Orme en bordure et à l'ouest du chemin vicinal de Mœurs aux Essarts	S4	Les Essarts-lès-Sézanne (51)	classé	fort	04/12/1935	éloignée	15.1	sans objet, l'orme protégé n'existe plus	nul
sources du Sourdon à Saint-Martin-d'Ablois	S5	Saint-Martin-d'Ablois (51)	inscrit	moyen-fort	01/10/1943	éloignée	16.4	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nul
Château et son parc à Brugny-Vaudancourt	S6	Brugny-Vaudancourt (51)	classé	fort	26/08/1943	éloignée	16.5	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nul
Mails à Sézanne	S7	Sézanne (51)	classé	fort	13/04/1943	éloignée	16.8	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nul
Centre ancien de Sézanne	S8	Sézanne (51)	inscrit	moyen-fort	20/05/1983	éloignée	16.8	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nul
Orme centenaire sur la place publique à Moslins	S9	Moslins (51)	classé	fort	15/02/1933	éloignée	17.5	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nul
Mont-Aimé à Bergères-lès-Vertus et Val-des-Marais	S10	Bergères-lès-Vertus et Val-des-Marais (51)	inscrit	moyen-fort	20/08/1972	éloignée	19.5	ZIP visible depuis la table d’orientation au sommet du mont, dans une direction où la vue panoramique est gênée par des arbres / voir photo SCI3 à la suite du tableau	faible, étant donné l'éloignement
Falaises des Roualles à Cuis	S11	Cuis (51)	classé	fort	24/12/1931	éloignée	20.2	ZIP visible depuis le sommet des falaises, perception potentielle de parties de rotors d’éoliennes / voir photo SCI4 à la suite du tableau	faible, étant donné l'éloignement

Sites protégés au titre de la loi de 1930 et perceptions de la ZIP (suite)									
Site	N° sur la carte du § 1.3.5	Commune et département	Protection	Niveau d'enjeu	Date de protection	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche	Perceptions de la ZIP	Niveau de sensibilité au projet
Pièce d'eau dite « puits Saint-Martin », lavoir et place du donjon à Vertus	S12	Vertus (51)	classé	fort	30/12/1958	éloignée	20.2	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nul
Porte de ville dite « porte Baudet » (ancienne) à Vertus	S13	Vertus (51)	classé	fort	15/09/1931	éloignée	20.2	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nul
Allée de platanes bordant la D22 a Damery	S14	Damery (51)	classé	fort	29/05/1933	éloignée	23.9	pas de perception, ZIP masquée par les reliefs	nul
Mont Bernon (partie) a Épernay	S15	Épernay (51)	inscrit	moyen-fort	14/11/1963	éloignée	24.0	ZIP en limite de visibilité depuis le sommet du mont (perception potentielle de pointes de pales d'éoliennes) • ZIP en covisibilité directe avec le Mont depuis les coteaux du secteur de Mutigny, à près de 30 km de la ZIP / voir photo U3 dans le § 2.3.1	- faible dans les covisibilités, étant donné l'éloignement très important - négligeable depuis le site
Sommet du mont Bernon à Épernay	S16	Épernay (51)	classé	fort	20/06/1934	éloignée	23.5	ZIP en limite de visibilité depuis le sommet du mont (perception potentielle de pointes de pales d'éoliennes) • ZIP en covisibilité directe avec le Mont depuis les coteaux du secteur de Mutigny, à près de 30 km de la ZIP / voir photo U3 dans le § 2.3.1	- faible dans les covisibilités, étant donné l'éloignement très important - négligeable depuis le site
Coteaux historiques du champagne	S17	Aÿ, Champillon, Cumières, Damery, Dizy, Hautvillers, Mareuil-sur-Aÿ, Mutigny, Saint-Imoges (51)	classé	fort	08/12/1981	02/06/2016	23.3	Perceptions partielles (parties basses des éoliennes masquées), ponctuelles et à très grande distance (plus de 28 km) depuis le site classé des coteaux historiques (partiellement inscrits sur la liste du patrimoine mondial) : • depuis le belvédère de Bellevue à Champillon (dans la zone tampon du Bien UNESCO) / voir photo U1 dans le § 2.3.1 • depuis les coteaux d'Ay-Champagne (dans le périmètre du Bien UNESCO) / voir photo U2 dans le § 2.3.1 • depuis le sommet des coteaux de Mutigny (dans la zone tampon du Bien UNESCO) / voir photo U3 dans le § 2.3.1	faible, étant donné l'éloignement très important

Site classé « avenues à Montmirail » : perceptions de la ZIP

FIG. 128 POINT DE VUE SCI1 – DEPUIS LA PERSPECTIVE PLANTÉE DU CHÂTEAU DE MONTMIRAIL (point de vue repéré sur la carte page 81)

- Distance du point de vue à la ZIP : 9.6 km
- Enjeux du point de vue : site classé « avenues (sol et plantations) à Montmirail » ; château de Montmirail (MH inscrit) ; secteur habité ; D933 (route assez fréquentée)
- Niveau d’enjeu du point de vue : fort
- Perception du site protégé : la grande perspective arborée est située dans le site classé
- Perception de la ZIP : masquée par le bâti
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : nul



← → Gabarit horizontal total de la ZIP
Emplacement de la ZIP, masquée en totalité par l’horizon (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

Site classé « remparts anciens et leurs abords à Montmirail » : perceptions de la ZIP

FIG. 129 POINT DE VUE SC12A À S2C – DEPUIS LES ANCIENS REMPARTS DE MONTMIRAIL (point de vue repéré sur la carte page 81)

- Distance des 3 points de vue à la ZIP : 9.8 km
- Enjeux du point de vue : site classé « remparts anciens et leurs abords à Montmirail » ; château de Montmirail (MH inscrit) ; site reconnu
- Niveau d'enjeu du point de vue : fort
- Perception du site protégé : les remparts sont situés dans le centre de la ville Montmirail, dans un contexte bâti dense. Aucune perception d'horizons lointains n'y est possible, comme le montre la série de photographies ci-dessous.
- Perception de la ZIP : aucune
- Mode de perception : statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du site protégé : nul



Les remparts sont situés dans le centre de la ville Montmirail, dans un contexte bâti dense. Aucune perception d'horizons lointains n'y est possible

Site inscrit du Mont-Aimé : perceptions de la ZIP

FIG. 130 POINT DE VUE SCI3 – DEPUIS LE MONT AIMÉ (point de vue repéré sur la carte page 81)

- Distance du point de vue à la ZIP : 19.7 km
- Enjeux du point de vue : site inscrit du Mont-Aimé ; vignoble champenois (zone d’engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) ; table d’orientation
- Niveau d’enjeu du point de vue : fort
- Perception du site protégé : les premiers plans arborés sont situés dans le périmètre inscrit
- Perception de la ZIP : visible sur l’horizon de la côte d’Île-de-France, dans une direction de vue où la vue panoramique est gênée par des arbres (la table d’orientation offre des vues plus remarquables vers nord et l’est)
- Mode de perception : statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : faible



← → Gabarit horizontal total de la ZIP
Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

Site classé des falaises des Roualles à Cuis : perceptions de la ZIP

FIG. 131 POINT DE VUE SCI4 – DEPUIS LES FALAISES DES ROUALLES À CUIS (point de vue repéré sur la carte page 81)

- Distance du point de vue à la ZIP : 20.3 km
- Enjeux du point de vue : site classé des falaises des Roualles à Cuis ; vignoble champenois (zone d’engagement de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) ; vallée du Darcy
- Niveau d’enjeu du point de vue : fort
- Perception du site protégé : le point de prise de vue se situe au sommet des falaises, dans le site classé
- Perception de la ZIP : visible en arrière d’horizons boisés, très lointaine (près de 20 km)
- Mode de perception : statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : faible
- Recommandations : limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, ce qui permettrait de ne percevoir que leurs pales



↔ Gabarit horizontal total de la ZIP

Partie de l’horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 67° - distance de lecture sur impression A3 : 33 cm

2.3.3 SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Ce paragraphe présente les analyses des perceptions de la ZIP associées aux sites patrimoniaux remarquables. Le tableau ci-dessous détaille ces perceptions, identifiées en croisant les analyses de terrain et la carte présentée en page 66 (carte des perceptions théoriques de la Zone d’implantation potentielle). Une série de photographies sont présentées dans les 2 paragraphes qui précèdent (voir les renvois dans la tableau). Elles apportent des informations qualitatives sur la façon dont la ZIP est perçue, et le niveau de sensibilité des sites protégés. Les points de prise de vue de ces photographies sont repérés sur la carte présentée page 81.

Deux sites patrimoniaux remarquables sont concernés par des perceptions de la ZIP : la ZPPAUP d’Épernay et l’AVAP d’Ay-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Ay. Ces périmètres protégés sont en effet visibles depuis des points de vue situés sur les hauteurs des coteaux historique et depuis lesquels la ZIP est partiellement visible (à très grande distance, plus de 28 km). Depuis le périmètre proprement dit des sites patrimoniaux remarquables, la ZIP est masquée par les reliefs. Leur niveau de sensibilité est faible.

Pour mémoire, la méthodologie d’évaluation du niveau de sensibilité est présentée page 65.

Fig. 133 Tableau : sites patrimoniaux remarquables et perceptions de la ZIP

Sites patrimoniaux remarquables et perceptions de la ZIP										
Périmètre	Dept	Communes	Protection	Enjeu	Date de protection	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km), au plus proche		Perceptions de la ZIP	Niveau de sensibilité au projet
ZPPAUP de Condé-en-Brie	02	Condé-en-Brie	PVAP	fort	1995	éloignée		14.5	ZIP masquée par les reliefs : pas de perception depuis le site patrimonial remarquable, ni de covisibilité	nul
ZPPAUP d'Épernay	51	Épernay	PVAP	fort	2003	éloignée		22.0	- pas de perception depuis le site patrimonial remarquable, ZIP masquée par les reliefs - covisibilité de la ZIP avec le site patrimonial remarquable depuis les coteaux historiques (au nord de la Marne), à très grande distance (28 à 29 km) / voir photo U1 à U3 dans le § 2.3.1	- faible dans les covisibilités, étant donné l'éloignement très important - nul depuis le site patrimonial remarquable
AVAP d'Ay-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Ay	51	Ay-Champagne, Hautvillers et Mareuil-sur-Ay	PVAP	fort	2014	éloignée		28.2	- pas de perception depuis le site patrimonial remarquable, ZIP masquée par les reliefs - ponctuellement, covisibilité indirecte avec Ay-Champagne depuis les coteaux dominant la ville, à très grande distance (28 km) / voir photo U2 dans le § 2.3.1	- faible dans les covisibilités, étant donné l'éloignement très important - nul depuis le site patrimonial remarquable

2.3.4 MONUMENTS HISTORIQUES ET PERCEPTIONS DE LA ZIP

Ce paragraphe présente les analyses des perceptions de la ZIP associées aux monuments historiques de l’aire d’étude. Le tableau qui suit détaille les perceptions qui concernent ces édifices protégés. Elles ont été identifiées en croisant les analyses de terrain et la carte présentée en page 66 (carte des perceptions de la Zone d’implantation potentielle). Le niveau de sensibilité de chaque monument historique, vis à vis du projet, est également précisé dans ce tableau.

A la suite du tableau, une série de photographies sont présentées, qui apportent des informations qualitatives sur la façon dont la ZIP est perçue, et le niveau de sensibilité des édifices protégés. Elles concernent les édifices situés à moins de 10 km de la ZIP et dont la sensibilité est non nulle. D’autre part, des coupes sont présentées pour démontrer l’absence de visibilité depuis trois édifices proches de la ZIP : l’église Saint-Pierre et la chapelle du Château de Baye, et l’ancienne abbaye du Reclus (Talus-Saint-Prix).

10 monuments historiques de l’aire d’étude (sur un total de 89) présentent une sensibilité au projet, à des degrés divers.

Le niveau de sensibilité le plus élevé (moyen) concerne :

- le monument commémoratif de Mondement-Montgivroux (MH inscrit)
- l’église du Thoult-Trosnay (MH inscrit)

Pour 6 monuments historiques, le niveau de sensibilité au projet est faible :

- château de Montmort à Montmort-Lucy (MH classé)
- colonne commémorative de Montmirail à Dhuys et Morin-en-Brie (MH inscrit)
- église Saint-Pierre à Charleville (MH classé)
- église du Breuil (MH inscrit)
- grottes préhistoriques de Coizard-Joches (MH classé)
- église Saint-Martin à Épernay (MH classé)

Pour 3 monuments historiques, ce niveau de sensibilité est négligeable :

- église Saint-Pierre à Orbais-l’Abbaye (MH classé)
- maison forte dite Ferme de Villefontaine à Dhuys et Morin-en-Brie (MH inscrit)
- dolmen Val-des-Marais (MH classé)

Pour mémoire, la méthodologie d’évaluation du niveau de sensibilité est présentée page 65.

Fig. 134 Tableau : monuments historiques et perceptions de la ZIP

Monuments historiques et perceptions de la ZIP												
Dept	Commune	N° dans l'étude	Monument	Protection	Niveau d'enjeu	Réf. Base Mérimée	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km)	Perception de la ZIP depuis les abords de l'édifice (visibilité)	Obstacles visuels entre la ZIP et l'édifice (depuis les abords de l'édifice)	Perception distante et cumulée de la ZIP et de l'édifice (covisibilité)	Niveau de sensibilité au projet
51	Le Thoult-Trosnay	1	Château	inscrit	moyen-fort	PA00078874	rapprochée	3.4	non / voir photo MH2 à la suite du tableau	reliefs et alentours densément arborés du château	non	nul
51	Le Thoult-Trosnay	2	Eglise Saint Nicolas	classé	fort	PA00078875	rapprochée	3.6	non / voir photo MH0 à la suite du tableau	bâtiments et masses arborées	covisibilité indirecte depuis la D44 au sud du bourg, uniquement quand les arbres ne portent pas de feuilles / voir photo MH1 à la suite du tableau	moyen
51	Baye	3	Eglise Saint Pierre	classé	fort	PA00078584	rapprochée	4.0	non	reliefs	non	nul
51	Baye	4	Chapelle du Château	classé	fort	PA00078583	rapprochée	4.1	non	reliefs	non	nul
51	Bannay	5	Dolmen dit du "Reclus"	classé	fort	PA00078869	rapprochée	4.0	non	édifice situé dans un bois	non	nul
51	Talus-Saint-Prix	6	Ancienne abbaye du Reclus	classé	fort	PA00078868	rapprochée	4.3	non	reliefs	non	nul
51	Corfélix	7	Eglise Saint Memmie	classé	fort	PA00078673	rapprochée	4.6	non / voir photo MH3 à la suite du tableau	bâtiments et rideau d'arbres	non	nul
51	Corribert	8	Eglise Assomption	classé	fort	PA00078675	rapprochée	6.9	non	reliefs	non	nul
51	Talus-Saint-Prix	9	Eglise de Saint Prix	classé	fort	PA00078870	rapprochée	6.4	non	reliefs	non	nul
51	Orbais-l'Abbaye	10	Eglise Saint Pierre	classé	fort	PA00078755	rapprochée	6.8	non	reliefs boisés	covisibilité indirecte depuis les coteaux au nord du village ; ZIP très partiellement visible (perception potentielle de pointes de pales d'éoliennes) / voir photo MH4 à la suite du tableau	négligeable
51	Orbais-l'Abbaye	11	Abbaye	classé	fort	PA00078755	rapprochée	6.9	non	reliefs	non	nul
51	Orbais-l'Abbaye	12	Tour Saint Réol	classé	fort	PA00078756	rapprochée	6.9	non	reliefs	non	nul
51	Montmort-Lucy	13	Château de Montmort	classé	fort	PA00078747	éloignée	7.5	• depuis les abords du château, ZIP masquée par les épaisses masses arborées du parc • ZIP visible depuis la D951 à la sortie sud-ouest du village, dans le périmètre de protection et à 800 m du château / voir photo MH5 la suite du tableau	reliefs	non	faible
51	Montmort-Lucy	14	Eglise Saint Pierre-Saint Paul	classé	fort	PA00078748	éloignée	7.8	non	reliefs	non	nul
51	Bergères-sous-Montmirail	15	Château et parc	classé	fort	PA00078588	éloignée	7.4	non	reliefs et masses arborées	non	nul
51	Villevenard	16	Grottes sépulcrales néolithiques	classé	fort	PA00078906	éloignée	7.7	non	reliefs	non	nul
51	Montmirail	17	Château de l'Echelle-le-Franc	inscrit	moyen-fort	PA51000011	rapprochée	7.6	non	hangars agricoles et masses arborées	non	nul
51	Villevenard	18	Eglise Saint Alpin	classé	fort	PA00078905	éloignée	7.9	non	reliefs	non	nul
51	Charleville	19	Eglise Saint Pierre	classé	fort	PA00078658	rapprochée	7.9	ZIP très partiellement visible depuis l'est de l'église, surtout en hiver / voir photo MH6 la suite du tableau	bâtiments et arbres (obstacles partiels en hiver)	non	faible
51	La Villeneuve-lès-Charleville	20	Eglise Saint Nicolas	classé	fort	PA00078898	rapprochée	7.9	non	bâtiments et masses arborées	non	nul
51	Courjeonnet	21	Grottes et terrain "Les Houillottes"	classé	fort	PA00078680	éloignée	8.3	non	reliefs	non	nul

Monuments historiques et perceptions de la ZIP												
Dept	Commune	N° dans l'étude	Monument	Protection	Niveau d'enjeu	Réf. Base Mérimée	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km)	Perception de la ZIP depuis les abords de l'édifice (visibilité)	Obstacles visuels entre la ZIP et l'édifice (depuis les abords de l'édifice)	Perception distante et cumulée de la ZIP et de l'édifice (covisibilité)	Niveau de sensibilité au projet
51	Étoges	22	Château	inscrit	moyen-fort	PA00078705	éloignée	9.1	non	reliefs	non	nul
51	Congy	23	Menhir de l'étang de Chènevry	classé	fort	PA00078672	éloignée	9.9	non	reliefs	non	nul
2	Dhuys et Morin-en-Brie	24	Eglise d'Artonges	inscrit	moyen-fort	PA00115508	éloignée	9.7	non	horizon forestier	non	nul
51	Montmirail	25	Château	inscrit	moyen-fort	PA00078745	éloignée	9.9	non	parc boisé	non	nul
51	Le Breuil	26	Eglise	inscrit	moyen-fort	PA00078599	rapprochée	9.8	non	reliefs	covisibilité indirecte depuis les coteaux de l'Huis, au nord du Breuil, ZIP partiellement visible / voir photo MH7 à la suite du tableau	faible
51	Montmirail	27	Reste du dolmen du Trou du Boeuf	classé	fort	PA00078746	éloignée	10.4	non	édifice situé dans un bois	non	nul
51	Reuves	28	Eglise Saint Firmin	classé	fort	PA00078830	éloignée	10.4	non	bâtiments et masses arborées	non	nul
51	Beaunay	29	Eglise Nativité de la Vierge	classé	fort	PA00078586	éloignée	10.9	non	reliefs	non	nul
51	Mondement-Montgivroux	30	Monument commémoratif	inscrit	moyen-fort	PA00078924	éloignée	10.8	ZIP visible aux abords de la D45, à l'est du Monument national de la Victoire de la Marne / voir § 2.3.1 photo U4 La ZIP n'est pas visible depuis la table d'orientation	arbres (obstacles partiels)	non	moyen
51	Coizard-Joches	31	Grottes Préhistoriques	classé	fort	PA00078670	éloignée	11.4	ZIP partiellement visible depuis les vignes situées sur la limite ouest du périmètre des grottes	reliefs (obstacle partiel)	non	faible
51	Coizard-Joches	32	Eglise	classé	fort	PA00078669	éloignée	11.7	non	reliefs et bâtiments	non	nul
2	Dhuys et Morin-en-Brie	33	Colonne commémorative de Montmirail	inscrit	moyen-fort	PA02000082	éloignée	11.8	ZIP partiellement visible en arrière du parc éolien des Châtaigners (Montmirail), perception potentielle de partie de rotors (mats masqués)		covisibilité indirecte depuis la D933, au nord-ouest de la colonne	faible
2	Vallées en Champagne	34	Eglise de Baulne-en-Brie	classé	fort	PA00115519	rapprochée	11.7	non	reliefs	non	nul
51	Loisy-en-Brie	35	Eglise	classé	fort	PA00078733	éloignée	12.7	non	reliefs	non	nul
2	Dhuys et Morin-en-Brie	36	Maison forte dite Ferme de Villefontaine	inscrit	moyen-fort	PA02000069	éloignée	12.9	non	reliefs	ZIP très partiellement en arrière du parc éolien des Châtaigners (Montmirail), perception potentielle de pales d'éoliennes	négligeable
2	Montlevon	37	Eglise	classé	fort	PA00115830	éloignée	12.9	non	bâtiments et reliefs	non	nul
51	Rieux	38	Eglise Saint Laurent	classé	fort	PA00078832	éloignée	13.1	non	reliefs	non	nul
51	Broyes	39	Four de l'ancienne tuilerie	inscrit	moyen-fort	PA51000004	éloignée	13.3	non	horizon boisé	non	nul
2	Dhuys et Morin-en-Brie	40	Eglise de Marchais en Brie	inscrit	moyen-fort	PA00115800	éloignée	13.6	non	reliefs	non	nul
51	Vert-Toulon	41	Eglise Saint René de Vert la Gravelle	classé	fort	PA00078888	éloignée	14.2	non	reliefs	non	nul
51	Allemant	42	Eglise Saint-Remi	classé	fort	PA00078563	éloignée	14.1	non	reliefs	non	nul

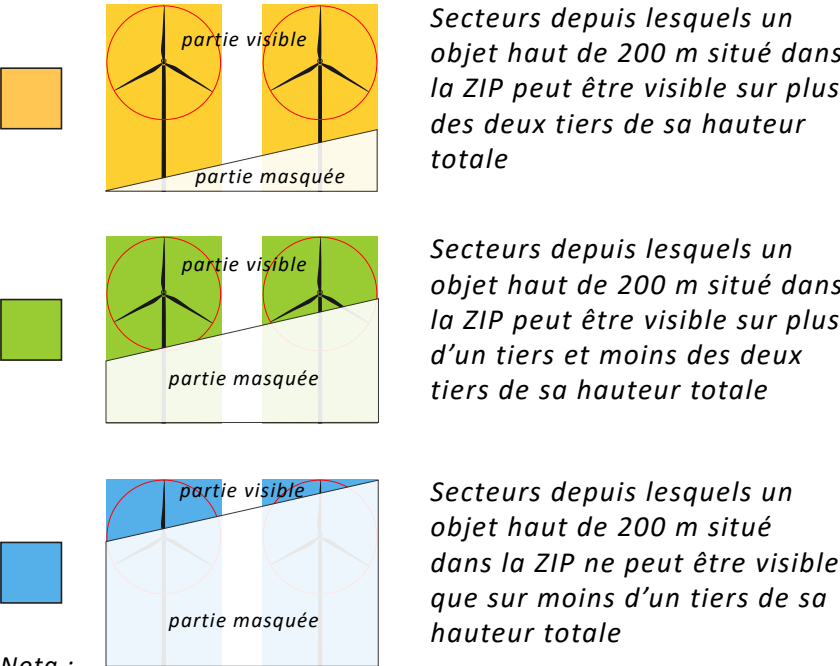
Monuments historiques et perceptions de la ZIP													
Dept	Commune	N° dans l'étude	Monument	Protection	Niveau d'enjeu	Réf. Base Mérimée	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km)		Perception de la ZIP depuis les abords de l'édifice (visibilité)	Obstacles visuels entre la ZIP et l'édifice (depuis les abords de l'édifice)	Perception distante et cumulée de la ZIP et de l'édifice (covisibilité)	Niveau de sensibilité au projet
51	Broussy-le-Grand	43	Eglise Saint Apollinaire	classé	fort	PA00078601	éloignée		14.9	non	reliefs	non	nul
2	Condé-en-Brie	44	Halles et mairie	inscrit	moyen-fort	PA00115610	éloignée		15.1	non	reliefs	non	nul
2	Condé-en-Brie	45	Eglise	classé	fort	PA00115609	éloignée		15.2	non	reliefs	non	nul
2	Condé-en-Brie	46	Château de Condé	classé	fort	PA00115608	éloignée		15.3	non	reliefs	non	nul
2	Vallées en Champagne	47	Eglise de la Chapelle-Monthodon	classé	fort	PA00115582	éloignée		15.2	non	reliefs	non	nul
51	La Noue	48	Château des Granges	inscrit	moyen-fort	PA00078919	éloignée		15.6	non	parc arboré	non	nul
2	Celles-lès-Condé	49	Eglise	inscrit	moyen-fort	PA00115574	éloignée		15.5	non	reliefs	non	nul
2	Vallées en Champagne	50	Eglise de Saint-Agnan	inscrit	moyen-fort	PA00115896	éloignée		15.6	non	reliefs	non	nul
51	Villers-aux-Bois	51	Château	inscrit	moyen-fort	PA00078901	éloignée		16.1	non	forêt	non	nul
2	L'Epine-aux-Bois	52	Eglise	inscrit	moyen-fort	PA00115659	éloignée		16.3	non	reliefs	non	nul
51	Brugny-Vaudancourt	53	Château	inscrit	moyen-fort	PA00078917	éloignée		16.9	non	reliefs	non	nul
2	Vendières	54	Eglise	inscrit	moyen-fort	PA00115968	éloignée		16.5	non	reliefs	non	nul
2	Courboin	55	Eglise	classé	fort	PA00115625	éloignée		16.8	non	bâtiments et masses arborées	non	nul
51	Mœurs-Verdey	56	Eglise de Mœurs	inscrit	moyen-fort	PA51000023	éloignée		16.9	non	reliefs	non	nul
51	Sézanne	57	Eglise Saint Denis	classé	fort	PA00078856	éloignée		17.0	non	reliefs	non	nul
51	Sézanne	58	Marché couvert	inscrit	moyen-fort	PA00078858	éloignée		17.0	non	reliefs	non	nul
51	Sézanne	59	Puits du 16ème siècle	classé	fort	PA00078859	éloignée		17.0	non	reliefs	non	nul
51	Sézanne	60	3, place du Champ Benoist	inscrit	moyen-fort	PA00078857	éloignée		17.1	non	reliefs	non	nul
2	Viffort	61	Eglise	classé	fort	PA00115980	éloignée		17.5	non	reliefs	non	nul
51	Festigny	62	Eglise Saint Laurent	classé	fort	PA00078710	éloignée		18.5	non	reliefs	non	nul
2	Saint-Eugène	63	Eglise	classé	fort	PA00115900	éloignée		18.0	non	reliefs	non	nul
51	Esternay	64	Château	classé	fort	PA00078704	éloignée		18.8	non	parc boisé du château	non	nul
2	Connigis	65	Eglise	classé	fort	PA00115614	éloignée		18.9	non	reliefs	non	nul
2	Connigis	66	Croix de cimetière	classé	fort	PA00115613	éloignée		19.2	non	reliefs	non	nul

Monuments historiques et perceptions de la ZIP												
Dept	Commune	N° dans l'étude	Monument	Protection	Niveau d'enjeu	Réf. Base Mérimée	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km)	Perception de la ZIP depuis les abords de l'édifice (visibilité)	Obstacles visuels entre la ZIP et l'édifice (depuis les abords de l'édifice)	Perception distante et cumulée de la ZIP et de l'édifice (covisibilité)	Niveau de sensibilité au projet
51	Chavot-Courcourt	67	Eglise Saint Martin	inscrit	moyen-fort	PA00078665	éloignée	19.7	non	reliefs	non	nul
51	Val-des-Marais	68	Dolmen	classé	fort	PA00078880	éloignée	19.6	ZIP très partiellement visible ; le dolmen est situé dans une parcelle agricole privée, sans accès aménagé	reliefs (obstacle partiel)	non	négligeable
51	Dormans	69	Eglise de Soilly	classé	fort	PA00078696	éloignée	19.4	non	reliefs	non	nul
2	Montfaucon	70	Croix de cimetière	classé	fort	PA00115824	éloignée	19.5	non	reliefs	non	nul
51	Vertus	71	Eglise Saint Martin	classé	fort	PA00078889	éloignée	20.2	non	reliefs	non	nul
51	Villeneuve-la-Lionne	72	Restes de l'église de Belleau	inscrit	moyen-fort	PA00078897	éloignée	20.1	non	reliefs	non	nul
2	Essises	73	Eglise	classé	fort	PA00115661	éloignée	20.0	non	reliefs	non	nul
51	Cuis	74	Eglise Saint Nicaise	classé	fort	PA00078688	éloignée	21.2	non	reliefs	non	nul
51	Vauciennes	75	Eglise Saint Léger	classé	fort	PA00078883	éloignée	21.6	non	reliefs	non	nul
51	Pierry	76	Maison "Les Aulnois"	inscrit	moyen-fort	PA00078763	éloignée	21.5	non	reliefs	non	nul
51	Chouilly	77	Grotte néolithique, dite Saran IV	classé	fort	PA00078668	éloignée	24.2	non	reliefs	non	nul
51	Épernay	78	Eglise Saint Martin	classé	fort	PA00078699	éloignée	24.3	covisibilités lointaines depuis les coteaux historiques, au nord de la vallée de la Marne : • depuis le belvédère de Bellevue à Champillon / voir photo U1 dans le § 2.3.1 • depuis le s coteaux d'Ay-Champagne / voir photo U2 dans le § 2.3.1 • depuis le sommet des coteaux de Mutigny / voir photo U3 dans le § 2.3.1	reliefs (obstacle partiel)	non	faible
51	Épernay	79	38 rue du Général Leclerc	inscrit	moyen-fort	PA00078700	éloignée	24.3	non	reliefs	non	nul
51	Épernay	80	7, rue du Docteur Verron	inscrit	moyen-fort	PA00125383	éloignée	24.4	non	reliefs	non	nul
51	Épernay	81	Hôtel de Ville, ancien Hôtel Auban-Moët	inscrit	moyen-fort	PA51000018	éloignée	24.5	non	reliefs	non	nul
51	Épernay	82	Château Perrier	inscrit	moyen-fort	PA51000019	éloignée	24.6	non	reliefs	non	nul
51	Épernay	83	Théâtre	inscrit	moyen-fort	PA00078701	éloignée	24.6	non	reliefs	non	nul
51	Épernay	84	Fort Chabrol	inscrit	moyen-fort	PA51000021	éloignée	24.7	non	reliefs	non	nul
51	Épernay	85	Bâtiments de la Maison "Champagne de Castellane"	inscrit	moyen-fort	PA00078918	éloignée	24.9	non	reliefs	non	nul
51	Hautvillers	86	Ancienne abbaye	classé	fort	PA00078717	éloignée	26.9	non	reliefs	non	nul
51	Aÿ-Champagne	87	Eglise Saint Brice de Ay	classé	fort	PA00078579	éloignée	27.7	non	reliefs	non	nul
51	Aÿ-Champagne	88	Château de Mareuil-sur-Ay	inscrit	moyen-fort	PA51000010	éloignée	28.9	non	reliefs	non	nul
51	Aÿ-Champagne	89	Eglise Saint Hilaire de Mareuil-sur-Ay	classé	fort	PA00078738	éloignée	29.0	non	reliefs	non	nul

Monuments historiques
(les numéros renvoient au tableau qui précède la carte)

- Monument historique classé : enjeu fort
- Monument historique inscrit : enjeu moyen-fort

Aire de perception théorique de la ZIP



- Nota :
- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain : leur effet occultant est pris en compte, avec quelques précautions d'interprétation (voir page 66)
 - La perception de la ZIP n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés
 - Cette carte ne différencie pas les perceptions de la ZIP en fonction de la distance, elle n'exprime pas l'incidence de l'éloignement vis-à-vis de la ZIP

Points de vue analysés sur des photographies

- Points de vue analysés
 - dans le présent paragraphe (MH.x)
 - dans le paragraphe 2.3.1 (U.x)
 - dans le paragraphe 2.3.2 (SCI.x)
- Trait des coupes présentées dans la suite du paragraphe
- Boisements
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate (AEI)
- Aire rapprochée (AER)
- Aire éloignée (AEE)

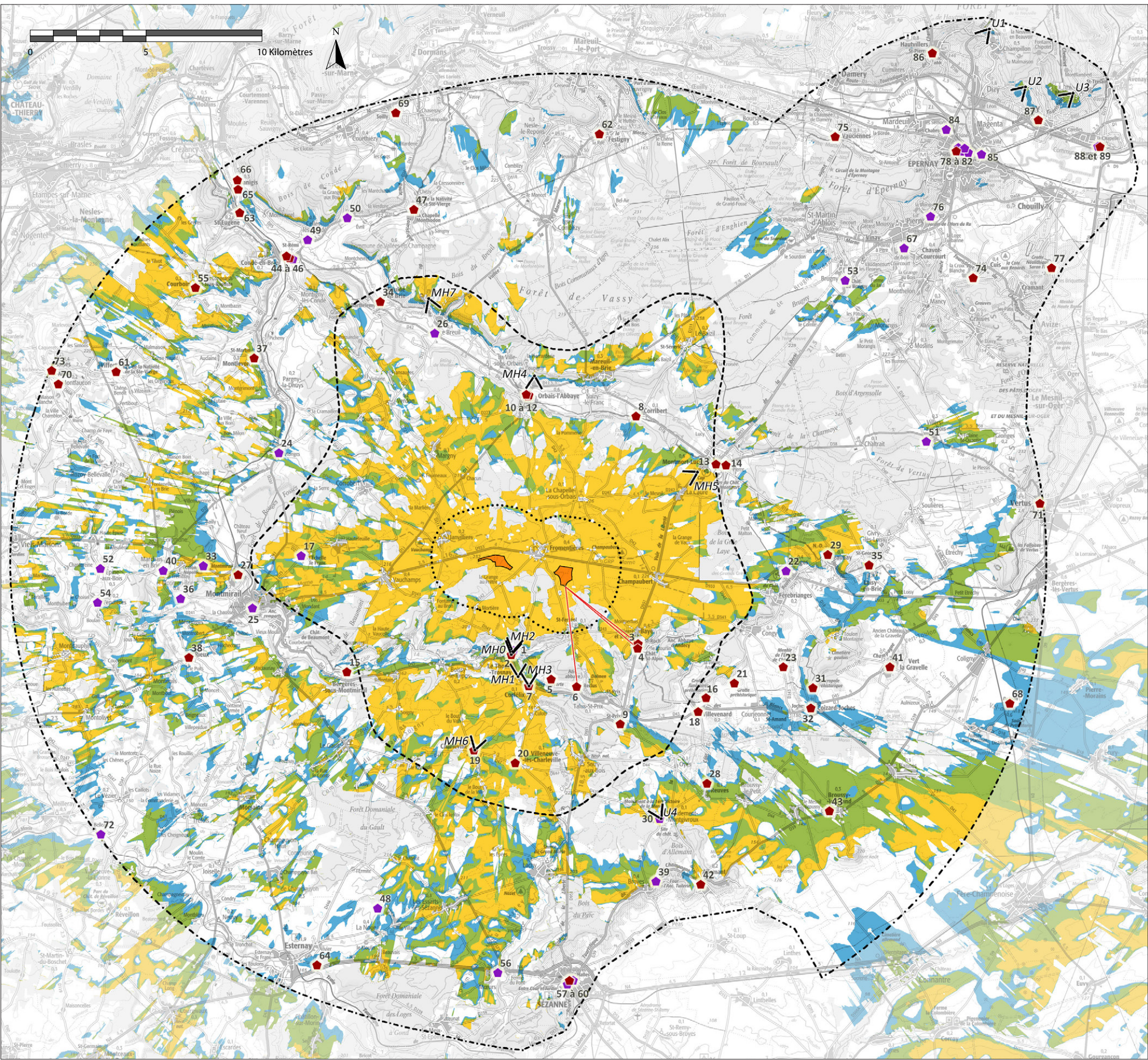


Fig. 135 Monuments historiques et perception de la ZIP
(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts et fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 66)

Eglise du Thoult-Trosnay (MH classé) : perceptions de la ZIP

FIG. 136 POINT DE VUE MH0 – DEPUIS L'ÉGLISE DU THOULT-TROSNAY (point de vue repéré sur la carte page 99)

- Distance du point de vue à la ZIP : 3.6 km
- Enjeux du point de vue : église du Thoult-Trosnay (MH classé) ; secteur habité
- Niveau d'enjeu du point de vue : fort
- Perception de l'édifice protégé : dos au photographe (hors cadrage de la photographie)
- Perception de la ZIP : masquée en totalité par le bâti et les coteaux
- Mode de perception : statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : nul



FIG. 137 POINT DE VUE MH1 – DEPUIS LA D44 AU SUD DU VILLAGE (point de vue repéré sur la carte page 99)

- Distance du point de vue à la ZIP : 4,3 km
- Enjeux du point de vue : église du Thoult-Trosnay (MH classé) ; vallée du Petit Morin ; D43 (route assez fréquentée)
- Niveau d’enjeu du point de vue : fort
- Perception de l’édifice protégé : clocher visible dans l’axe de la route (uniquement en hiver)
- Perception de la ZIP : en covisibilité légèrement indirecte avec l’église
- Mode de perception : dynamique (véhicules)
- Niveau de sensibilité du point de vue : moyen
- Recommandations : éviter d’implanter des éoliennes dans la pointe ouest du secteur ouest de la ZIP, afin de rendre la covisibilité plus indirecte ; limiter la hauteur des éoliennes à 150 m, afin de réduire leur visibilité
- Nota : une prise de vue estivale est également présentée dans le paragraphe 2.2 (point de vue P3), où l’église n’est pas visible



← → Gabarit horizontal total de la ZIP

Emplacement de la ZIP, masquée en totalité par l’horizon (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

Château du Thoult-Trosnay (MH inscrit) : perceptions de la ZIP

FIG. 138 POINT DE VUE MH2 – DEPUIS LES ABORDS DU CHÂTEAU DU THOULT-TROSNAY (point de vue repéré sur la carte page 99)

- Distance du point de vue à la ZIP : 3.5 km
- Enjeux du point de vue : château du Thoult-Trosnay (MH inscrit) ; GRP Haute vallée du Petit Morin ; secteur habité
- Niveau d'enjeu du point de vue : moyen-fort
- Perception de l'édifice protégé : visible à courte distance, sur la droite
- Perception de la ZIP : masquée en totalité par les reliefs et les boisements
- Mode de perception : dynamique (véhicules) ou statique (à pied)
- Niveau de sensibilité du point de vue : nul



↔ Gabarit horizontal total de la ZIP
Emplacement de la ZIP, masquée en totalité par l'horizon (emprise horizontale précise, emprise verticale approximative à 200 m du sol)

vue cadrée à 100° - distance de lecture sur impression A3 : 22 cm

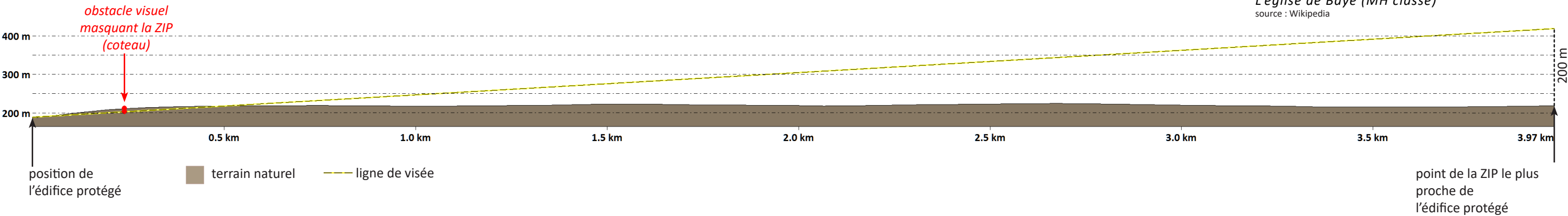
Absence de perception de la ZIP depuis l'église Saint-Pierre de Baye (MH classé)

L'église de Baye est située à 4 km de la ZIP, dans la vallée du ru de Maurupt. La coupe ci-dessous montre que, depuis l'édifice, la ZIP est masquée par les reliefs de la vallée. Elle confirme, plus lisiblement qu'une photographie, l'absence de visibilité déjà relevée sur la carte de l'aire de perception théorique de la ZIP.



L'église de Baye (MH classé)
source : Wikipedia

Fig. 139 Coupe et ligne de visée depuis l'église de Baye vers un objet haut de 200 m et situé dans le secteur de la ZIP le plus proche
trait de coupe repéré sur la carte présentée page 99 ; l'échelle des hauteurs est égale à l'échelle horizontale



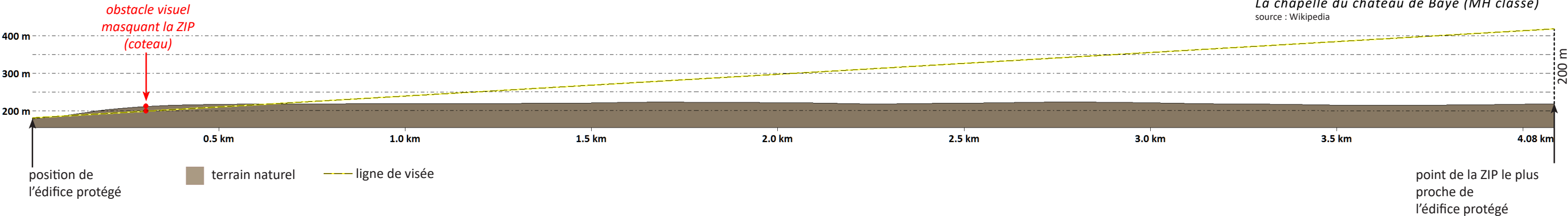
Absence de perception de la ZIP depuis la chapelle du château de Baye (MH classé)

La chapelle du château de Baye est située à 4 km de la ZIP, dans la vallée du ru de Maurupt. La coupe ci-dessous montre que, depuis l'édifice, la ZIP est masquée par les reliefs de la vallée. Elle confirme, plus lisiblement qu'une photographie, l'absence de visibilité déjà relevée sur la carte de l'aire de perception théorique de la ZIP.



La chapelle du château de Baye (MH classé)
source : Wikipedia

Fig. 140 Coupe et ligne de visée depuis la chapelle du château de Baye vers un objet haut de 200 m et situé dans le secteur de la ZIP le plus proche
trait de coupe repéré sur la carte présentée page 99 ; l'échelle des hauteurs est égale à l'échelle horizontale



Absence de perception de la ZIP depuis l'ancienne abbaye du Reclus à Talus-Saint-Prix (MH classé)

L'ancienne abbaye du Reclus est située à 4,3 km de la ZIP, dans la vallée du Petit Morin. La coupe ci-dessous montre que, depuis l'édifice, la ZIP est masquée par les reliefs de la vallée. Elle confirme l'absence de visibilité déjà relevée sur la carte de l'aire de perception théorique de la ZIP.

Fig. 141 Coupe et ligne de visée depuis l'ancienne abbaye du Reclus vers un objet haut de 200 m et situé dans le secteur de la ZIP le plus proche
trait de coupe repéré sur la carte présentée page 99 ; l'échelle des hauteurs est égale à l'échelle horizontale

